Année 1961. — N° 9. Le Numéro : 0,20 NF 19 Avril 1961.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS

DU

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ABONNEMENTS : METROPOLE ET OUTRE-MER : 8 NF ; ETRANGER : 12 NF

(*Compte chèque postal :* 9063.13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 26, RUE DESAIX, PARIS-15e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 0,20 NF

SESSION DE 1961

Séance du 8 Mars 1961.

ETUDE DES COMPTES DE LA NATION

(Comparaison des prévisions aux résultats pour les années 1953 à 1960.)

(*Question dont le conseil économique et social s'est saisi en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958.*)

1° **Rapport présenté, au nom du Conseil économique et social, par M. André Barjonet.**

SOMMAIRE

I. — Introduction.

II. — Méthodes.

III. — Aperçu qualitatif sur le budget prévisionnel 1953 et les résultats.

IV. — Budgets et comptes de 1954 a 1960 :

1° Budgets et comptes 1954.

2° Budget et comptes 1955.

3° Budget et comptes 1956.

4° Budgets et comptes 1957.

5° Budgets et comptes 1958.

6° Budget et comptes 1959.

7° Budgets et comptes 1960.

V. — Conclusion générale.

I. — Introduction.

La notion de budget économique est apparue simultanément dans les pays anglo-saxons et dans les pays nordiques à la fin de la dernière guerre. Elle revêt aujourd'hui une importance exceptionnelle.

En effet, il est apparu nécessaire de dresser pour chaque année, avant qu'elles commencent, des états estimatifs des ressources et des dépenses auxquelles la nation devra faire face, de sorte qu'un équilibre puisse être établi.

C'est là l'objet des budgets économiques. Ceux-ci évaluent pour l'année à venir les principales grandeurs économiques caractéristiques (production, consommation, investissements) aux niveaux qui paraissent les plus probables compte tenu des tendances de la vie économique à la date d'élaboration du budget et des décisions gouvernementales en matière de politique économique dont les auteurs du budget économique pensent qu'elles seront prises.

Les résultats de ces calculs sont présentés dans la forme habituelle des comptes économiques de la nation, la seule diffé-

rence avec ceux-ci est que les chiffres de ces comptes sont prévisionnels alors que les chiffres des comptes économiques de la nation traditionnels sont des résultats constatés. C'est pour cette raison de forme que les budgets économiques sont appelés maintenant le plus souvent « comptes prévisionnels » ou « comptes prospectifs » de la nation.

La France qui, par suite des événements, n'avait pu momentanément suivre le progrès économique en cette matière a, aujourd'hui, très largement rattrapé son retard : les travaux de ses spécialistes font autorité dans le monde et sont suivis avec le plus grand intérêt par les meilleurs économistes des pays capitalistes comme des pays socialistes.

Différents rapports (1) de l'ancien Conseil économique ont déjà retracé l'historique des travaux de la comptabilité nationale en France depuis la Libération, travaux auxquels notre collègue M. J. Dumontier a pris une part importante. Nous rappellerons brièvement les principales étapes de cet historique.

Si, à notre connaissance, le premier « plan Monnet » fut, dès la Libération, l'occasion d'appliquer les méthodes encore toutes nouvelles de la comptabilité économique nationale, ce n'est qu'en 1948, avec le « bilan national », que l'on peut parler de budget économique. A partir de cette date, les travaux de comptabilité nationale se firent plus nombreux et plus complexes : publication des comptes économiques pour 1949, du rapport sur les comptes économiques 1951 et 1952 et sur le budget économique 1953.

Le budget économique de 1953 est le premier budget prévisionnel établi par le service des études économiques et financières dirigé par M. Gruson ; il fut, dans son esprit, comparable à ceux actuellement élaborés par ce service.

Les conditions d'établissement du budget furent ensuite sensiblement améliorées en 1954 et 1955. C'est pour le budget économique de cette dernière année que les cadres actuels de la comptabilité nationale ont été utilisés pour la première fois.

Ces budgets étaient alors considérés comme des instruments de travail du Gouvernement et essentiellement du ministère des finances. Ils étaient toutefois publiés quelques mois après leur élaboration dans les brochures du service des études économiques et financières.

Un pas nouveau fut franchi avec le décret du 19 juin 1956 déterminant le mode de présentation du budget de l'Etat. Ce décret prévoyait, en effet, que le projet de loi de finances devait être accompagné d'un rapport économique et financier. Le rapport économique comprenait des comptes prévisionnels de la nation, c'est-à-dire un budget économique.

Cette nouvelle procédure a été confirmée par la loi organique relative aux lois de finances du 3 janvier 1959 (article 32). Depuis cette date, chaque année des comptes prévisionnels de la nation pour l'année suivante sont présentés en même temps que le projet de loi de finances.

Par ailleurs, la technique des budgets économiques a été constamment appliquée depuis 1948 à l'élaboration des plans quadriennaux de modernisation et d'équipement comme plus récemment à celle du plan intérimaire, un budget économique pour l'année terminale de chaque plan étant établi sur la base de l'hypothèse que ces objectifs ou plan seront réalisés.

Ainsi, les budgets économiques de la nation, maintenant appelés « comptes prévisionnels de la nation sont actuellement des documents officiels dont l'utilité est double : replacer les dispositions prises dans la loi de finances dans l'ensemble des comptes de la nation pour l'année à venir, déterminer les effets de la réalisation des objectifs du plan sur l'ensemble de l'activité économique de la nation.

L'étude de la valeur de ces budgets économiques, c'est-à-dire la comparaison des prévisions faites dans ces budgets, et des résultats constatés dans la comptabilité économique établie *a posteriori*, présente donc un intérêt considérable. C'est pour quoi la section de la conjoncture a estimé qu'une telle étude devait être entreprise et que le bureau a proposé de l'en saisir après avoir reçu l'accord du Gouvernement.

(1) Rapports de M. Le Brun (Pierre), en date des 22 décembre 1952 (*Journal officiel* du Conseil économique, n° 22, de 1952) et du 12 juin 1956 (*Journal officiel* du Conseil économique n° 11 de 1956). Rapport de M. A. Sauvy du 21 avril 1959 (*Journal officiel* du Conseil économique, n° 8, de 1959). On ne saurait trop souligner également l'importance de la commission des comptes de la nation (créée en 1952) dans l'orientation des travaux du S. E. E. F. Une sous-commission des méthodes, présidée par M. le professeur Perroux, s'est livrée à de très importantes analyses théoriques qui rejoignent souvent les conclusions et suggestions faites par le Conseil économique en 1952 et en 1956.

***

L'étude de la section a porté sur les budgets économiques des années 1953 à 1960.

En effet, il n'y a pas eu de véritable budget avant 1953, ainsi que nous venons de l'exposer. Les comptes de 1952 et, *a fortiori*, les comptes antérieurs étaient encore très partiels. Par exemple, « les comptes 1952 ne donnaient qu'une image très imparfaite de la réalité : ainsi un poste aussi important que la masse salariale, qui théoriquement devait être bien connu, était apprécié avec une erreur de l'ordre de 10 p. 100 (1).

De plus, dans leur audition du 3 novembre 1960 devant la section de la conjoncture, MM. Gruson et Serisé ont indiqué que toute comparaison antérieure à 1954 comporterait de graves risques d'erreurs et n'était pas souhaitable.

La comparaison entre les budgets prévisionnels et les comptes que nous nous proposons de faire, partira donc de 1954, avec toutefois un « aperçu qualitatif » pour 1953.

Auparavant, nous évoquerons brièvement quelques problèmes de méthodes soulevés par cet examen comparé des comptes prospectifs et des comptes définitifs.

II. — Méthodes.

a) Notre comparaison portera sur les « biens et services ». Dans le total des postes qui les composent, quels postes devons nous retenir ?

La section de la conjoncture, après en avoir discuté, a été favorable à une conception assez « large », retenant les techniques suivantes : la Production Intérieure Brute (P. I. B.), les importations, la consommation des ménages, la formation brute de capital fixe (investissements), les exportations, les salaires et les revenus bruts de l'entreprise.

Naturellement la section n'a pas été insensible à l'aspect parfois artificiel de ce globalisme : la « consommation », par exemple, est une notion qui peut recouvrir des réalités très diverses et même opposées. Il en est de même en ce qui concerne les revenus : les salaires horaires ne se confondent nullement avec les prestations de la sécurité sociale et il est tout à fait choquant de confondre celles-ci avec l'assistance !

Mais le but de notre rapport est bien précis : nous n'avons pas la charge d'élaborer une nouvelle méthode de comptabilité nationale (ni même de critiquer celle qui existe) mais, tout simplement, de *comparer*, en ce qui concerne les principaux postes, les budgets économiques prévisionnels aux comptes définitifs.

b) Par ailleurs, il convient de prendre garde au fait que certains de ces budgets sont moins « prévisionnels » que « décisionnels ». D'ailleurs même un budget purement prévisionnel est destiné, en dernière analyse, à la prise de mesures de politique économique, donc de décisions. Il en résulte nécessairement que l' « éclairage » du budget peut varier selon les préoccupations économiques et politiques du moment. A la limite on peut même dire que, dans la mesure où les prévisionnistes ont volontairement attiré l'attention du Gouvernement sur toutes les conséquences néfastes de telle situation en cours de développement (par exemple le déficit du commerce extérieur) et que ces conséquences ne se sont pas produites, le Gouvernement ayant pu agir à temps, l'écart entre les prévisions et les résultats doit alors être interprété non comme un échec, mais comme un succès.

C'est dire qu'en tout état de cause, la simple comparaison chiffre à chiffre ne suffit pas et doit toujours être replacée — pour l'essentiel — dans le contexte économique et politique de l'époque considérée.

c) Une autre importante question méthodologique consiste à savoir si la comparaison que nous nous proposons de faire doit porter sur des chiffres en valeur absolue ou sur des indices.

Les budgets nous donnent les chiffres en valeur absolue de l'année précédant celle sur laquelle porte la prévision. En réalité celle-ci est double : elle porte à la fois sur les *volumes*,

(1) Voir rapport sur les Comptes de la nation, volume 2, Méthodes, p. 286 ; Paris, Imprimerie nationale, 1955.

c'est-à-dire sur les quantités réelles et sur les *prix*. Le produit $v \times p$ donne la *valeur*. En comparant deux quantités en valeur absolue on peut donc facilement déduire un pourcentage d'erreur... ou de certitude ! Mais ici surgit une difficulté d'ordre statistique qui n'est pas tout à fait négligeable : en général, le comptes de l'année précédente ne sont que (très) provisoires. Ils risquent donc d'être modifiés et cela plusieurs années de suite.

La comparaison des valeurs absolues n'a donc pas grand sens.

Par contre, la comparaison des pourcentages de variation s'avère juste même si les chiffres absolus sont faux (1). Or, pour la prévision, ce qui compte, avant tout, c'est la *tendance*, la ligne de pente, donc le *pourcentage*.

Comme l'a récemment écrit M. Claude Gruson : « la fidélité — dans cet ordre de phénomène comme dans celui de tous les phénomènes mobiles — n'implique pas l'exactitude absolue mais seulement le caractère bi-univoque de la correspondance » (2).

La section de la conjoncture partage ce point de vue, mais elle tient, cependant, à faire observer qu'il peut aboutir à minimiser gravement d'éventuelles erreurs de prévision. Par exemple, la comparaison entre le budget et le compte 1956 montre une différence de 2,8 p. 100 sur les prix en ce qui concerne la production intérieure brute. Ce pourcentage d'erreur est sensible. Il n'est pas très grave. Cependant, en valeur absolue, cela fait tout de même une différence de 400 milliards qu'on ne peut négliger.

C'est pourquoi la section de la conjoncture estime que s'il faut faire porter l'analyse sur les *indices* contenus dans divers tableaux, il convient cependant de faire figurer les valeurs absolues de façon à ne jamais perdre de vue l'ordre de grandeur des masses.

d) Enfin, — et sans anticiper sur les conclusions que nous pourrons être amenés à faire — il faut donner quelques indications sur la question des *prix*. Il faut dire ici que les modèles de la comptabilité économique nationale sont d'une extrême sensibilité aux prix. La plus petite erreur sur le coefficient de variation des prix a donc de grandes répercussions sur la valeur finale de la prévision (3).

En effet, si comme nous l'avons vu plus haut, les indices de valeur sont le produit des indices de prix par ceux de volume, il faut bien voir que les indices de volume eux-mêmes tiennent déjà compte des prix et pas seulement des quantités physiques.

Ils sont en effet donnés par la formule $\frac{\Sigma\, p_0\, q_1}{\Sigma\, p_0\, q_0}$ (où p_0 représente l'année de base, q_0 la quantité de biens de l'année de base et q_1 la quantité de biens de l'année considérée).

Les indices de volume permettent d'apprécier les variations de valeur des ensembles de produits dues aux variations de quantité de leurs composantes.

« Cette appréciation dépend bien entendu des prix de l'année de base d'autant plus que la composition de l'agrégat s'est trouvée modifiée » (4).

(1) A condition, naturellement, que l'erreur soit contenue dans une marge limitée !

En ce qui concerne la comparaison des pourcentages, ou plutôt des indices, elle peut, elle-même, s'opérer de plusieurs façons. On peut, notamment, affecter d'un signe + ou — le pourcentage d'erreur et faire ainsi la moyenne des valeurs algébriques. On peut, plus simplement, faire la moyenne des valeurs absolues. Ce procédé est le plus simple et ne comporte pas le risque, comme le précédent, d'annulation par deux variations en sens contraire. C'est donc lui que nous retiendrons.

(2) Tome IX de l'*Encyclopédie française* (volume publié sous la direction de F. Perroux).

(3) A propos des « modèles » de la comptabilité économique nationale, il faut dire que l'utilisation des mathématiques est aujourd'hui moins grande qu'elle ne l'était il y a dix ans : les méthodes du S. E. E. F. sont, en effet, devenues plus pragmatiques sinon plus empiriques. Ce n'est que lorsqu'il sera possible de mieux saisir (grâce, notamment à une meilleure documentation) la réalité que l'élaboration de modèles mathématiques (et cybernétiques) plus complexes sera susceptible de donner tous les résultats que l'on peut rationnellement en attendre.

(4) Voir le « lexique » publié dans « les Comptes de la nation », volume II, méthodes, Paris, Imprimerie nationale 1960.

Quant aux indices de prix, donnés par la formule $\frac{\Sigma\, p_1\, q_1}{\Sigma\, p_0\, q_1}$, ce sont eux qui permettent d'apprécier les variations de valeur des ensembles de produits dues aux variations des prix de leurs composantes (1).

Dans ces conditions, il est facile de comprendre qu'une erreur, même légère, dans l'appréciation des prix de base puisse, pour peu qu'elle soit multipliée par une autre erreur dans la prévision des prix de l'année étudiée, être à l'origine de graves écarts même si, par ailleurs, la prévision sur le volume purement physique est correcte.

Cette remarque, purement méthodologique, ne doit d'ailleurs pas être considérée comme une critique. Les indices de la production industrielle de l'I. N. S. E. E. reposent, eux aussi, sur la valeur et les prix et il ne saurait en être autrement (2).

Elle a simplement pour but d'attirer l'attention du lecteur sur une des principales difficultés auxquelles se heurte le prévisionniste. Nous verrons, par la suite, d'autres causes — plus urgentes — de l'insuffisante précision (lorsque c'est le cas) en matière de prix.

e) Toujours en ce qui concerne les méthodes, il est indispensable de dire quelques mots sur la façon dont sont établies les prévisions du S. E. E. F.

Comme l'audition devant la section du représentant du S. E. E. F. a permis de mieux le comprendre (3), il est essentiel de retenir qu'un budget est une œuvre collective qui a toute une histoire : un budget économique n'est pas l'œuvre d'un seul spécialiste, il n'est pas élaboré en un seul instant ni en un seul endroit.

(1) Comme l'a rappelé en section M. le professeur Guitton, la raison pour laquelle il est indiqué de choisir un indice du type Laspeyres pour les quantités et de Paasche pour les prix est la suivante :

Dans un indice de quantité du type Laspeyres IQ, on pondère les quantités en utilisant les prix de l'année de base p_0 :

$$IQ = \frac{\Sigma\, p_0\, q_0 \frac{q_1}{q_0}}{\Sigma\, p_0\, q_0} = \frac{\Sigma\, p_0\, q_1}{\Sigma\, p_0\, q_0}$$

On voit que si on applique la formule d'une moyenne pondérée $Mp = \frac{\Sigma\, w_0}{\Sigma\, w}$, le coefficient de pondération w est ici une valeur globale : $p_0 q_0$.

Dans un indice Paasche Ip, on pondère les prix en utilisant les quantités de l'année actuelle q_1 :

$$IP = \frac{\Sigma\, p_1\, q_0 \frac{p_1}{p_0}}{\Sigma\, q_1\, p_0} = \frac{\Sigma\, q_1\, p_1}{\Sigma\, q_1\, p_0}$$

Le coefficient w est ici une valeur globale $q_1 p_0$ qu'il faut calculer à nouveau à chaque période. En multipliant IQ (Laspeyres) par Ip (Paasche) nous obtenons IV :

$$IV = \frac{\Sigma\, q_1\, p_1}{\Sigma\, q_1\, p_0} \times \frac{\Sigma\, p_0\, q_1}{\Sigma\, p_0\, q_0} = \frac{\Sigma\, q_1\, p_1}{\Sigma\, p_0\, q_0}$$

C'est bien l'indice recherché que l'on peut écrire directement :

$$IV = \frac{\Sigma\, w \frac{p_1\, q_1}{p_0\, q_0}}{\Sigma\, w}$$

Le coefficient w de pondération est bien égal à la valeur globale de l'année de base : $w = p_0\, q_0$:

$$IV = \frac{\Sigma\, p_0\, q_0 \frac{p_1\, q_1}{p_0\, q_0}}{\Sigma\, p_0\, q_0} = \frac{\Sigma\, p_1\, q_1}{\Sigma\, p_0\, q_0}$$

(2) L'indice de la production industrielle, base 100 en 1952, est bien (comme les indices antérieurs) un indice en volume physique et non en valeur. Toutefois, les coefficients de pondération (calculés selon la formule de Laspeyres) ont bien été déterminés à partir de la valeur ajoutée ou valeur nette en 1952 de la fabrication de chaque marchandise. Ici encore, la valeur de l'indice dépend, en toute dernière analyse, des prix de l'année de base — *Etudes statistiques*, n° 3, juillet-septembre 1957.

(3) Sur ces questions de méthode, voir aussi la première partie du rapport de conjoncture présenté en juillet 1957, devant le Conseil économique, par M. J. Dumontier.

D'autre part, si tout budget économique constitue bien une « comptabilité de l'avenir », il faut préciser qu'il s'agit toujours d'une comptabilité du *proche* avenir. C'est une prévision, mais une prévision *générale* profondément liée à des prises de décisions politiques.

Un budget n'est donc pas la simple addition de prévisions indépendantes les unes des autres : c'est un tout organiquement lié, intérieurement lié par un grand nombre de relations réciproques. La notion cybernétique de « feed back » trouve, ici, une application saisissante et il y a tout lieu de penser qu'elle ne cessera de s'étendre.

Pour établir un budget, le S. E. E. F. procède à de très nombreuses enquêtes préalables. Il consulte, en particulier, tous les services officiels ou privés susceptibles de lui fournir les renseignements désirables (directions techniques des ministères, I. N. S. E. E., C. R. E. D. O. C., commissariat général au plan, etc.).

Dans une première étape, les prévisionnistes établissent ensuite un *modèle* qui tient compte des contraintes qui sont dégagées et des enseignements des budgets précédents.

Ce modèle global permet de donner l'allure générale des équilibres probables et quelques hypothèses sur l'évolution des prix, des salaires, etc. Surtout, ce modèle permet de donner à chacune des sections de travail du S. E. E. F. des perspectives grâce auxquelles l'étude détaillée des comptes des différents agents économiques devient possible : c'est la deuxième étape. Ce travail terminé (il est très considérable), il se dégage un nouvel équilibre. Il apparaît alors, par exemple, de nouvelles hypothèses de production impliquant de nouvelles hypothèses de revenus, hypothèses qui sont souvent fort différentes de celles de départ — il faut parfois tout recommencer ! Si tout « marche » bien, la synthèse est enfin possible : encore faut-il procéder à toutes les vérifications nécessaires et, notamment, à l'analyse des tableaux d'opérations financières.

Bien que très incomplètes, ces quelques indications donnent une idée de l'ampleur du travail réalisé par le service d'études économiques du ministère des finances. C'est un travail qui fait aujourd'hui appel aux techniques les plus modernes de l'analyse économique : si, devant le nombre des variables et des inconnues en jeu, il arrive encore que les résultats ne correspondent pas toujours aux espoirs initiaux, ce travail n'en est pas moins — nous ne saurions lui rendre de meilleur hommage — de nature strictement *scientifique*.

III. — Aperçu qualitatif sur le budget prévisionnel 1953 et les résultats.

Comme nous l'avons déjà dit, le budget 1953 possède déjà une structure comparable aux budgets actuels..

Mais le compte établi en octobre 1953 et même le compte 1953 établi en mai 1954 ont dû être très sérieusement corrigés en juillet 1955 (1). Son analyse quantitative rigoureuse n'est cependant pas possible en raison de l'incertitude qui plane encore sur les chiffres de cette époque. Dans les présentations anciennes, les biens et services étaient, en outre, classés d'après leur utilisation finale. Un même produit pouvait ainsi se trouver dans les deux catégories (par exemple le charbon en tant que matière première et en tant que bien de consommation, etc.).

Quoi qu'il en soit, le budget 1953 était centré sur quatre hypothèses fondamentales:

a) La *stabilité des prix* (compte tenu des variations saisonnières et de la hausse des loyers);

b) L'*expansion de la production*, assez forte pour les productions d'outillage, plus modérée pour les biens de consommation et le bâtiment, faible pour l'agriculture;

c) Le *plafonnement des exportations* et l'*augmentation sensible des importations;*

d) En ce qui concerne le budget de l'état, l'exécution *du programme conditionnel*, les capitaux correspondants étant demandés aux banques s'ils ne pouvaient être obtenus du marché public.

La première prévision s'est incontestablement *avérée juste:* en 1953, les prix ont même eu une très légère tendance à la baisse.

Par contre, la prévision concernant l'augmentation sensible de la production industrielle s'est *avérée fausse:* les premiers mois de 1953 ont vu, au contraire, un recul assez sérieux de la production industrielle par rapport aux mois correspondants de 1952.

(1) Rapport sur les comptes de la nation, volume II, méthodes (annexe n° 1, le raccordement avec les anciennes séries), Paris, Imprimerie nationale, 1955.

Autant qu'on puisse en juger aujourd'hui, cette erreur de fait ne constitue pas une erreur de jugement économique. Il semble bien, en effet, que les auteurs du budget 1953 aient attaché une grande importance au développement de la productivité et à la modernisation de l'équipement dont les premiers symptômes apparaissent alors. Toutefois, les effets de cette modernisation et de la productivité ne se firent vraiment sentir qu'en 1954 (1). L'erreur du S.E.E.F. n'a donc pas été celle d'économistes vivant en dehors des réalités mais, au contraire, celle d'hommes très au fait des changements en cours et ayant, par cela même, anticipé trop vite sur les résultats de ces changements (2).

En ce qui concerne le *commerce extérieur*, si les exportations ont légèrement progressé, les importations ont par contre plafonné: l'évolution a donc été inverse de celle qui avait été prévue, encore que l'erreur, en valeur absolue, soit finalement peu importante. Cette erreur va évidemment dans le même sens que celle concernant la reprise industrielle (nécessitant des importations accrues).

Quant aux *dépenses publiques*, civiles et militaires, leur rythme d'accroissement a été sensiblement plus rapide que prévu.

L'événement le plus marquant de l'année 1953 a sans doute été constitué par les grandes grèves du mois d'août qui ont concerné généralement le secteur public et nationalisé et, dans une moindre mesure, le secteur privé. Sur le moment, ces grèves — dont l'incidence sur la production industrielle n'a pas été considérable — n'ont eu que des effets très limités sur les salaires (ce n'était d'ailleurs pas leur principal objectif), il semble cependant bien qu'elles aient eu un certain effet à retardement: par une sorte de phénomène d'«hystérésis» économique et social, l'année 1954 (3) a connu d'importantes augmentations de salaires qui ont contribué à la relance de l'activité générale, préparée par ailleurs par l'effort de renouvellement du capital fixe comme l'avaient, au fond, bien vu les auteurs du budget 1953.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que sur une appréciation fondamentale, le budget 1953 est erroné : l'année 1953 a encore été, pour l'essentiel, une année de stagnation sinon de récession alors qu'une expansion relativement importante était prévue.

IV. — Budgets et comptes de 1954 à 1960.

1° Budgets et comptes 1954

Trois budgets — appelés comptes — ont été établis pour 1954.

Le premier (A) était établi dans la perspective d'une expansion maximale de la production et dans le cadre du 3e plan de modernisation et avait pour double but d'apporter au plan le maximum de moyens d'équipement tout en fixant les limites de l'expansion de telle façon que celle-ci reste proportionnée.

Le second (B) était nettement plus « prévisionnel » ; il tenait compte des enseignements disponibles tant sur le plan intérieur qu'international et laissait prévoir, en conséquence, une stagnation de la production.

Le troisième (intermédiaire) constituait une variante du second en envisageant la relance de l'économie soit par l'augmentation des salaires (taux d'accroissement des salaires nominaux portés de 1,5 à 5 p. 100 par an), soit par l'augmentation des moyens de financement privés.

A la différence de 1953, nous disposons pour 1954 d'assez nombreux chiffres et nous pouvons donc effectuer quelques comparaisons quantitatives. Celles-ci ne doivent pourtant être considérées que comme des ordres de grandeur et non comme des vérités absolues. Pour différentes raisons de technique statistique et de méthode, la comparaison rigoureuse entre les budgets et les comptes 1954 est encore difficile sinon impossible et le S. E. E. F. nous a vivement conseillé la plus extrême prudence en la matière.

Indiquons ici tout de suite qu'il est assez difficile de dire aujourd'hui à laquelle des trois hypothèses répond exactement la réalité de 1954. Il semble bien que la première, celle d'une

(1) Sans doute la productivité, au sens scientifique du terme, n'entraîne-t-elle pas obligatoirement un accroissement de la production. Encore faut-il que cet accroissement constitue un objectif consciemment poursuivi. Ce fut le cas en 1954.

(2) Une analyse plus poussée montrerait d'ailleurs que les indices de la production industrielle pour 1952 étaient trop élevés en raison de l'augmentation importante de stocks de matières premières chez les utilisateurs et que la « baisse » des premiers mois de 1953 n'était, en réalité, qu'une stagnation.

(3) Le phénomène d' « hystérésis » n'est pas seul en cause, il faut, naturellement, faire une place aux décisions et aux options gouvernementales de septembre 1953.

expansion maximale et voulue de la production doive être rejetée. Par contre, la troisième (relance par les salaires et les investissements) semble la bonne à ceci près, toutefois, que — comme nous l'avons dit au chapitre précédent — la hausse des salaires, dans le secteur privé notamment, semble bien avoir été un phénomène « induit » à partir des mouvements de l'été 1953 et s'être développé plus ou moins de lui-même (1). Quant aux investissements, ils ont également continué sur leur lancée antérieure. En somme, nous pensons qu'il y a bien eu « relance », mais à condition de ne pas prendre ce mot au sens littéral et, surtout, de ne pas en faire le synonyme de volonté consciente et délibérée des pouvoirs publics.

Voici donc, en termes d'indices, la comparaison possible entre les trois budgets et le compte 1954. Ces indices correspondent à la production 1954, au prix 1953. Il n'a pas été possible de procéder à la comparaison détaillée en volume et en valeur. Cette « précision » n'aurait d'ailleurs pas eu grand sens, compte tenu des réserves d'ordre général que nous avons déjà faites sur l'exactitude de tous ces chiffres.

TABLEAU N° 1

(Indices 1953 = 100.)

NOMENCLATURE	BUDGET A	BUDGET B	BUDGET intermédiaire.	COMPTES
P. I. B.	106,2	103,7	104,6	105,6
Importations	105,1	101,3	104,5	107,1
Consommation des ménages	105,4	103,3	105,1	105,2
Investissements et stocks.	116,3	108,4	108,2	111,7
Exportations	104,7	103,2	103,2	111,2
Salaires reçus par les ménages	105	102,9	104,6	109

N. B. — Les budgets A et B ont été établis en novembre 1953 et publiés en janvier 1954.

Le budget intermédiaire a été établi, en février 1957 et publié à la fin mars 1957.

Ce tableau montre une correspondance assez satisfaisante entre le budget intermédiaire et les comptes. La production intérieure brute s'est effectivement située entre les deux extrêmes et à un indice très voisin de celui prévu par le budget intermédiaire. Il en est de même (bien que dans une moindre mesure) des investissements. Tout comme pour les salaires, la progression des investissements a été sous-estimée. Il n'est pas impossible que, par un réflexe bien naturel, les prévisionnistes du S. E. E. F., qui avaient été un peu trop audacieux en 1953, aient été légèrement timorés en 1954, ce qui les a conduits à faire une erreur en sens opposé ? Cette prudence exagérée apparaît encore plus nettement en ce qui concerne les exportations qui se sont développées dans une proportion bien supérieure à toutes les prévisions (2). Comme nous aurons l'occasion de le constater pour les années ultérieures (notamment en 1957 et 1958), cette sous-estimation du développement de nos exportations est d'ailleurs assez fréquente. Pour 1954, les importations ont également été supérieures aux prévisions. Par contre, la consommation des ménages a été correctement appréciée.

(1) Ce qui ne veut pas dire qu'il fut totalement spontané. Il y eut aussi des actions délibérées telle que, en particulier, l'importante augmentation du S. M. I. G. en 1954, dont les répercussions sur l'ensemble des salaires furent assez considérables.

(2) Les statistiques en volume de l'I. N. S. E. E. montrent qu'après être tombées à un niveau extrêmement bas à la Libération (10 en 1945 sur la base 100 en 1938), les exportations ont régulièrement progressé jusqu'en 1951. Une régression commença en 1952 puis 1954, vit un nouveau départ en flèche (+ 16 % de 1953 à 1954).

Au total, le « sens » de l'année 1954 a été bien vu par le S. E. E. F. : 1954 a été une année de vigoureuse reprise industrielle sinon d'expansion, cela dans la stabilité des prix. Une année où les investissements et les salaires ont augmenté dans une large mesure, créant ainsi certaines des conditions de l'essor encore plus large des trois années suivantes.

2° BUDGET ET COMPTES 1955

Le budget 1955 n'a fait à ce jour l'objet d'aucune publication. Nous n'en connaissons que les prévisions chiffrées que nous allons mettre en regard des comptes 1955. Comme pour 1954, nous ne comparerons que les indices et nous ferons les mêmes réserves.

TABLEAU N° 2

(Indices 1954 = 100.)

NOMENCLATURE	BUDGET	COMPTE	DIFFÉRENCE en pourcentage.
Production intérieure brute	106	107,3	+ 1,3
Importations	105,8	110	+ 4,2
Consommation des ménages	105,2	107,3	+ 2,1
Investissements et stocks	114,2	111,2	— 3
Exportations	105,1	109,9	+ 4,8
Salaires reçus par les ménages	104,8	109,8	+ 5

N. B. — Le budget a été établi en octobre 1954.

Sauf en ce qui concerne les investissements, tous les chiffres du budget 1955 sont sous-estimés ; la marge d'erreur est cependant très faible pour la production intérieure brute, ainsi que pour la consommation des ménages. La légère sous-estimation de celle-ci provient évidemment de la sous-estimation, en 1954, de la progression des salaires (en octobre 1954, date à laquelle a été établi le budget 1955, cette sous-estimation ne pouvait pas encore apparaître clairement).

Les écarts concernant les importations et les exportations ainsi que les salaires sont plus sérieux. Il en est de même, mais en sens inverse, pour les investissements ; les ayant sous-estimés l'année précédente, le S. E. E. F. en a, cette fois, exagéré l'importance (1).

Signalons ici qu'en ce qui concerne la balance des comptes, l'année 1955 a bénéficié de circonstances favorables d'une nature assez exceptionnelle. C'est ainsi que la guerre d'Indochine étant terminée, la France a cependant continué à recevoir des dollards au titre des commandes « off shore ».

En résumé, il semble que l'on puisse dire qu'à condition de ne pas attacher une importance trop absolue à des pourcentages qui ne sont que des ordres de grandeur, ce budget a indiqué de façon valable le sens de l'évolution réelle de l'économie en 1955.

3° BUDGET ET COMPTES 1956

Un seul budget économique fut établi pour 1956.

Ce budget tenait compte des enseignements de l'année 1955 caractérisée par l'essor rapide de l'économie nationale, mais aussi par le développement des tensions inflationnistes internes.

Fondé sur les deux hypothèses solidaires du développement des importations (rendu possible par des réserves importantes

(1) Il convient de remarquer que les investissements et les stocks n'évoluent pas rigoureusement de la même façon, tout en étant comptabilisés dans le même poste.

en devises) et de la stabilité des prix, le budget 1956 nétait donc pas, à proprement parler, purement prévisionnel : il indiquait, au contraire, clairement la nécessité absolue de suivre une politique permettant la réalisation des deux hypothèses précédentes, faute de quoi les plus grandes perturbations (notamment monétaires) étaient à craindre. Voici, en indices, comment se présente la comparaison entre le budget et les comptes 1956 pour les principaux postes retenus :

TABLEAU N° 3

(Indices 1955 = 100.)

NOMENCLATURE	BUDGET			COMPTES			DIFFÉRENCE EN POURCENTAGE		
	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.
P. I. B.	105	101,1	106,2	104,5	103,9	108,6	— 0,6	+ 2,8	+ 2,4
Importations	102,9	101,1	104,1	115	105,5	121	+ 12	+ 4,4	+ 16
Consommation des ménages	105,8	100,9	106,7	105,6	104,3	110,1	— 0,2	+ 4,4	+ 3,4
F. B. C. F.	105,6	102,2	107,9	108	104,8	113,2	+ 2,4	+ 2,6	+ 4,3
Exportations	97,2	101	98,2	94,1	103,4	97,3	— 3,1	+ 2,4	— 0,9
Masse des salaires	»	»	108	»	»	111,5	»	»	+ 3,5
R. B. E.	»	»	105,9	»	»	106	»	»	+ 3,1

N. B. — Le budget a été établi en novembre 1955 et publié aussitôt après.

Un simple coup d'œil sur ce tableau suffit pour se convaincre que si les différences en volume ne sont pas trop importantes (sauf pour le commerce extérieur), il n'en est pas de même pour les différences en prix et, a fortiori, pour les valeurs.

D'emblée, nous voyons donc qu'une des hypothèses de base du S. E. E. F. n'a pas été tenue : la hausse des prix a dépassé les prévisions tandis que la production intérieure brute augmentait, en volume, un peu moins que prévu (pour qu'il y eût, dans une certaine mesure, compensation, une hausse plus forte de la P. I. B. aurait, au contraire, été nécessaire, ce qui aurait d'ailleurs posé d'autres graves problèmes)...

Examinons maintenant le détail de cette évolution :

En ce qui concerne la P. I. B., la justesse de la prévision en volume (0,5 % près) est plus apparente que réelle. En effet, le gel intense et la durée tout à fait anormale de l'hiver 1956 a réduit considérablement la production végétale qui, de ce fait, s'est trouvée très inférieure aux prévisions. Il s'agit là d'un accident météorologique exceptionnel et donc tout à fait imprévisible. Quant à la production animale elle a, également, été inférieure aux prévisions : dans ce cas, la météorologie n'est pas en cause et l'erreur provient d'une mauvaise connaissance statistique du cheptel français et des lois qui président à son évolution (oserons-nous écrire qu'il faudrait une « démographie » bovine ?).

Par contre, la production industrielle a, dans l'ensemble, été plus forte que prévue. Par exemple, les textiles et cuirs ont augmenté de 7,5 % contre 3,5 % prévus, le bâtiment de 5,5 % contre 3 %, etc.

Ainsi, la justesse de la prévision du chiffre global de la P. I. B. (en volume) si elle ne résulte peut-être pas tout à fait de l'annulation de deux erreurs opposées, provient cependant, dans une assez large mesure, de la compensation d'évolutions divergentes plus que d'une analyse rigoureuse.

Quant au prix — toujours pour la P. I. B. — l'erreur n'est pas négligeable (1). La cause essentielle en est l'accident déjà mentionné du « gel ». Il se peut, cependant, que le rôle inflationniste (prévu) du déficit budgétaire et, peut-être aussi, l'ampleur des investissements n'aient pas été pris en suffisante considération (2).

La discordance la plus frappante est évidemment celle des importations : ici encore le gel a tout naturellement occasionné un accroissement imprévisible du volume des importations qui a lui-même eu une incidence inévitable sur le niveau des prix.

Cette hausse des prix s'est naturellement répercutée sur la consommation des ménages qui, de ce fait, a été très légèrement inférieure aux prévisions en volume : il semble donc bien en résulter que les prévisions initiales en matière de consommation des ménages étaient, au fond, beaucoup trop modestes (1).

Cela est d'autant plus vrai que la masse des salaires et celle des revenus bruts d'exploitation ont elles-mêmes été sous-estimées de plus de 3 p. 100 : sans l'augmentation des prix allant de pair avec une certaine raréfaction des marchandises, l'augmentation de la consommation des ménages aurait donc été beaucoup plus importante encore.

Quant aux exportations, le S. E. E. F. avait fort bien vu qu'elles marqueraient une tendance à la baisse : celle-ci a été plus prononcée en volume que prévu, mais la hausse des prix a, ici, joué un rôle compensateur et la prévision finale en valeur est satisfaisante.

L'année 1956 offre donc, à notre avis, un exemple saisissant du rôle perturbateur des prix. Il n'est pas douteux, par exemple, que la sous-estimation de la hausse des salaires provient également, pour une part, de la hausse imprévisible des prix, alimentaires notamment, qui a conduit les travailleurs à multiplier en 1956 les actions revendicatives pour maintenir ou améliorer leur pouvoir d'achat.

Autant qu'on puisse en juger actuellement, il est permis de penser que sans l'accident météorologique de l'hiver 1956 et ses désastreuses conséquences dans tous les domaines, le budget 1956 constituait un ensemble prévisionnel cohérent et correct.

Nous avons vu cependant que des erreurs, non imputables aux accidents météorologiques, avaient été commises en matière de production animale. Ces erreurs ne sauraient, sans injustice, être attribuées au S. E. E. F. Dans ces conditions, il faut souhaiter que, compte tenu de l'extrême sensibilité des prix agricoles, les pouvoirs publics se penchent très sérieusement sur le problème de la statistique agricole dont l'importance dans la prévision économique est essentielle (2).

4° BUDGETS ET COMPTES 1957

Pour 1957, deux budgets — l'un strictement « prévisionnel », l'autre postulant une action gouvernementale bien définie furent élaborés.

A la fin de 1956, l'action des facteurs qu'avaient déjà su détecter les auteurs du budget 1956 s'était accentuée ; les deux caractéristiques principales de la situation étaient les suivantes : poursuite de l'expansion, mais tensions inflationnistes d'ores et

(1) Remarquons à ce sujet que si la différence de pourcentage entre les indices 101,1 et 103,9 est bien égale à 2,8 % seulement, la différence, à l'intérieur des pourcentages entre 1,1 % et 3,9 % est tout de même de plus du simple au triple. De telles remarques peuvent être faites pour tous les pourcentages. En fait, une précision de 0,5 % entre deux indices doit être considérée comme satisfaisante.

(2) A propos du gel, il convient cependant de préciser qu'en volume, la production agricole de 1956 a, finalement été moins compromise qu'on aurait pu le craindre. C'est là une conséquence manifeste et heureuse du progrès technique. Le gel a, surtout, eu pour effet de perturber gravement le « calendrier » naturel des productions agricoles et d'occasionner ainsi des hausses de prix notables.

(1) L'année 1956 a vu le développement de la politique dite de « l'indice » (213 articles) qui a indiscutablement contribué à fausser les appréciations statistiques.

(2) Voir à ce sujet l'avis du Conseil économique et social en date du 7 juin 1960 sur les revenus de l'agriculture et des agriculteurs (rapport de M. J. Milhau).

déjà évidentes avec, comme circonstances aggravantes, la tendance à l'épuisement du stock de devises.

C'est pourquoi le S. E. E. F. eut l'heureuse idée d'étudier les développements de la situation tels qu'on pouvait les prévoir d'une part pour le cas où « les événements suivraient leurs cours » et, d'autre part, dans le cas d'une intervention définie de l'Etat. Pour l'essentiel — et toujours dans une optique globale — celle-ci devait tendre, tout en stimulant l'équipement productif, à freiner la consommation tant par la diminution des dépenses publiques et la limitation des revenus distribués que par certaines actions spécifiques (réduction de la consommation de viande considérée comme denrée « pilote » de la hausse des prix).

Bien entendu le freinage des importations et la stimulation maximale des exportations compatibles avec le niveau de la production étaient les corollaires indispensables de cette politique.

Comme on peut en juger, celle-ci, tout en ayant plus d'un point commun avec celle préconisée pour 1956 (surveiller les prix, éviter les tensions inflationnistes, etc.) en différait très sensiblement en ce qui concerne le commerce extérieur où, cette fois la diminution de nos réserves en devises ne permettait plus de lutter contre une trop forte tension de la demande interne par le seul développement massif des importations. Tout au contraire, le développement des exportations — bien que pouvant être en lui-même considéré, du moins sur un plan « théorique » et dans une certaine mesure, comme inflationniste — est ici mis en avant. C'est, en somme, l'abandon de la thèse un moment à l'honneur consistant à opposer (sinon à compenser vraiment) le déficit du budget de l'Etat (« inflationniste ») à celui de la balance commerciale (« déflationniste »).

Voici donc les deux budgets 1957 avec, pour chacun d'eux, la différence entre les prévisions et les résultats enregistrés par les comptes.

TABLEAU N° 4

(Indices 1956 = 100.)

NOMENCLATURE	BUDGET I			DIFFÉRENCE en pourcentage.			BUDGET II			DIFFÉRENCE en pourcentage.			COMPTES		
	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.
P. I. B.	104,5	101,6	106,3	+ 1,7	+ 3,7	+ 5,5	+ 103,5	101,9	105,4	+ 2,7	+ 3,4	+ 6,4	106,2	105,3	111,8
Importations	105,3	102,5	107,7	+ 1,6	+ 2,2	+ 4,2	+ 100,8	102,6	103,4	+ 6,1	+ 2,1	+ 6,5	106,9	104,7	111,9
Consommation des ménages	105,4	100,6	106,1	»	+ 4,3	+ 4,5	+ 103,6	101,1	104,7	+ 1,8	+ 4,8	+ 5,9	105,4	104,9	110,6
F. B. C. F.	104,2	103,6	107,9	+ 6	+ 3,4	+ 10	103,3	103,3	106,7	+ 6,9	+ 3,7	+ 11,2	110,2	107	117,9
Exportations	100,6	103,2	103,8	+ 8	+ 1,6	+ 10	101,6	103,7	105,4	+ 7	+ 1,1	+ 8,1	108,6	104,8	113,8
Masse des salaires	»	»	107,3	»	»	+ 5,2	»	»	106,7	»	»	+ 5,8	»	»	112,5
R. B. E.	»	»	105,7	»	»	+ 6	»	»	103,9	»	»	+ 7,8	»	»	111,7

N. B. — Les budgets I et II ont été établis en février-mars 1957 et publiés en avril 1957.

A première vue, ce tableau est assez décourageant ; il montre, en effet, de très sérieux écarts entre les prévisions des deux budgets et les résultats effectifs.

A la décharge des prévisionnistes, nous croyons toutefois que c'est le budget II qui s'est le moins réalisé : nous sommes donc tentés de penser que la politique préconisée par le S. E. E. F. n'a pas été suivie.

L'examen détaillé va nous le confirmer. Si nous considérons, en effet, le budget I (purement prévisionnel) nous constatons que — tout au moins en volume — certaines prévisions importantes sont correctes : la P. I. B. (1,7 p. 100 d'écart), les importations (1,6 p. 100), la consommation des ménages (exactitude parfaite). Pour les mêmes postes, le budget II accuse au contraire de très fortes différences : les importations effectives ont augmenté de 6,9 p. 100 en 1957 alors que le S. E. E. F. avait préconisé leur maintien sinon leur réduction ; il n'a donc pas été suivi sur ce point essentiel ; il ne l'a pas été non plus en ce qui concerne la consommation des ménages qui, comme prévu, a été plus forte qu'il ne l'avait souhaité.

Pourtant l'examen détaillé montre que le budget I n'est pas à l'abri d'erreurs sérieuses dans la prévision : c'est notamment le cas pour les investissements, les exportations, la masse des salaires, les revenus bruts d'entreprise.

Ces erreurs n'en forment d'ailleurs qu'une seule qui résulte de l'*emballement* de l'économie française en 1957, au-delà des limites raisonnablement prévues et prévisibles. La preuve en est d'ailleurs que, cette fois (et cela mérite d'être souligné) l'erreur sur les prix est parfois nettement moins forte que celle sur le volume physique : le cas est frappant pour les investissements et l'exportation.

Tout se passe comme si l'année 1957 avait vu la conjonction des deux phénomènes suivants :

a) D'une part, l'économie s'est, par elle-même, comportée comme l'avait prévu — et redouté — le S. E. E. F. mais avec une accélération spontanée encore beaucoup plus grande. Cela explique par exemple que les importations aient été encore plus élevées que prévues, mais aussi que les exportations se soient développées d'une façon particulièrement spectaculaire. Sans doute, sur ce point, le S. E. E. F. a-t-il été trop impressionné par les résultats de l'année précédente et n'a-t-il pas prévu le renversement de la tendance. Il s'agit là, en quelque sorte, d'un facteur subjectif de la prévision et où l'on peut dire dans une certaine mesure, que « l'erreur va dans le sens de l'erreur » ;

b) D'autre part, le Gouvernement a souvent agi en prenant le contre-pied des mesures préconisées par le S. E. E. F. : c'est particulièrement net en matière d'importation où — le fait est aujourd'hui établi — le Gouvernement s'est longtemps obstiné dans sa politique de « l'équilibre des deux déficits ». Il faut également faire une place importante aux effets de la dévaluation décidée alors par le gouvernement Gaillard, notamment en ce qui concerne le commerce extérieur. La généralisation de l' « opération 20 p. 100 » aux importations se traduisit évidemment dans les prix, et, seule, la crise internationale des matières premières évita une poussée encore plus grande sur ceux-ci.

5° BUDGETS ET COMPTES 1958

Comme pour 1957 deux budgets furent établis pour 1958 : mais là s'arrête l'analogie.

En effet, il était clair dès la fin de l'année 1957 que le rétablissement de l'équilibre de nos échanges extérieurs constituait un impératif catégorique. Dans ces conditions, la seule question était en somme de savoir quand et comment interviendrait cet indispensable changement. C'est pourquoi le S. E. E. F. en revint, pour 1958, à la méthode des budgets prévisionnels mais en étudiant deux hypothèses : celle d'une poursuite accélérée de l'expansion (avec naturellement la consommation intégrale des crédits en devises) et celle d'un début de récession survenant à la fin de l'année 1958. Le tableau suivant permet de comparer ces budgets entre eux et avec les comptes 1958.

TABLEAU N° 5

(Indices 1957 = 100.)

NOMENCLATURE	BUDGET I			DIFFÉRENCE en pourcentage.			BUDGET II			DIFFÉRENCE en pourcentage.			COMPTES		
	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.
P. I. B.	103,5	112	115,7	+ 1,3	+ 0,6	+ 1,8	102,5	112	114,9	+ 0,3	+ 0,6	+ 1	102,2	111,4	113,9
Importations	96	112,7	109,4	— 2,9	+ 3,5	+ 0,4	94,4	113,7	107,5	+ 4,5	+ 3,5	+ 1,5	98,9	110,2	109
Consommation des ménages	102	112,5	114,8	+ 2	— 0,1	+ 2,2	101	112,5	113,6	+ 1	+ 0,1	+ 1	100	112,6	112,6
F. B. C. F.	104,5	110	114,8	+ 2,2	+ 1,5	+ 3,8	103	110,1	113,2	+ 0,7	+ 1,6	+ 2,2	102,3	108,5	111
Exportations	103,9	112,8	117,2	— 3	+ 3,1	— 0,1	103,1	112,7	116	+ 3,8	+ 3	+ 1,3	106,9	109,7	117,3
Masse des salaires	»	»	112,4	»	»	— 1,4	»	»	111,5	»	»	+ 2,3	»	»	113,8
R. B. E.	»	»	117,5	»	»	+ 5,1	»	»	116,6	»	»	+ 4,2	»	»	112,4

N. B. — Les budgets I et II ont été établis en avril 1958 et publiés aussitôt après.

Comme chacun s'en souvient, l'année 1958 a effectivement été marquée par un tournant de la conjoncture qui s'est esquissé dès le printemps.

Devant l'emballement général de l'économie, le Gouvernement avait pris, dès novembre 1957, des mesures de rigueur budgétaire et de restriction monétaire qui ne tardèrent pas à entraîner une diminution de la demande, d'abord des biens de consommation, ensuite, des biens d'investissements (1). Naturellement, cette politique délibérée n'est pas seule à avoir réduit la consommation : il faut faire, également, une place importante à la hausse des prix elle-même et notamment au phénomène dit de la « queue d'inflation » (2).

Il n'est pas niable, en particulier, qu'au cours de l'année 1958 le pouvoir d'achat des salariés a sensiblement diminué (augmentation des salaires nominaux : 11 p. 100 ; de l'indice des 250 articles : 14,5 p. 100 ; des budgets type syndicaux : de 14 à 18 p. 100 [3]).

Nous ne pensons pas qu'il soit très utile de nous étendre longuement sur le budget I (hypothèse sans récession) : le seul fait que le S. E. E. F. ait établi deux budgets prévisionnels pour 1958 dont l'un tient compte de la récession et dont l'autre envisage simplement qu'elle pourrait ne pas se produire en 1958, constitue à notre avis une assez remarquable prévision (4). Pour en être persuadé, il suffit de rappeler les retentissants échecs dans le passé des instituts allemands et américains de conjoncture.

Comme nous l'avons dit, le budget II prévoyait un début de récession pour la fin de l'année 1958. Il semble bien, en réalité, que cette récession se soit amorcée dès le 1er semestre. Mais ce n'est là qu'un grief assez mineur. Comme les auditions de divers représentants du S. E. E. F. devant la section de conjoncture l'ont montré, la notion d' « année » n'est pas, comme certains l'imaginent, purement formelle, mais correspond, dans une assez large mesure, à une réalité statistique (5). Or, les prévisions du S. E. E. F. portent essentiellement sur l'année. Dans ce cadre, c'est un fait que, pour l'essentiel, les grandes prévisions du budget II ont été vérifiées.

Pour un poste aussi essentiel que la production intérieure brute, on peut même dire que le degré de précision est remarquable tant pour le volume que pour les prix. Au total, l'écart en valeur est à peine de 1 % : or, comme il s'agissait de prévoir un *renversement* de la tendance (et non plus d'extrapoler les résultats antérieurs), on peut bien dire qu'il s'agit là d'un haut degré d'exactitude. Il en est de même en ce qui concerne la consommation des ménages : rappelons à ce sujet que, déjà en 1956 et en 1957, la prévision en volume s'était révélée très valable pour la consommation des ménages. Le succès de la prévision en volume et en prix pour 1958 montre les progrès réalisés en matière de connaissance de la consommation et de ses tendances, progrès auxquels les travaux du C. R. E. D. O. C. et du commissariat général du plan ne sont certainement pas étrangers.

Malgré une prévision légèrement moins bonne sur les prix, l'évolution des investissements a été très correctement appréciée. Ici encore, si nous voulons bien nous souvenir que la formation brute de capital fixe avait respectivement progressé (en volume) de 8 et 10,2 % en 1956 et en 1957, nous jugerons toute la valeur d'une prévision (juste à 0,7 %) qui ne pouvait plus être le fait d'une extrapolation, mais seulement le résultat d'une analyse critique des conséquences du renversement de la conjoncture.

Bien que le sens de l'évolution ait été prévu, les résultats sont cependant moins bons en ce qui concerne le commerce extérieur ; les importations et les exportations ont respectivement diminué moins et augmenté plus que prévu.

De même, la masse des salaires a continué à augmenter plus que ne l'estimait le budget, tandis qu'à l'inverse, les revenus bruts d'entreprise diminuaient eu égard aux prévisions, les deux mouvements étant d'ailleurs complémentaires.

Au total, il nous paraît incontestable que le « Budget II 1958 » marque un progrès considérable dans l'histoire de la prévision économique de caractère scientifique en France.

6° BUDGET ET COMPTES 1959

Pour 1959, trois séries de prévisions économiques ont été élaborées : la première, avant les mesures gouvernementales comprises dans la loi de finances du 30 décembre 1958, les suivantes, après ces mesures.

L'importance exceptionnelle de ces mesures, parmi lesquelles figure la dévaluation opérée alors, rend, à notre avis, caduque la première série de prévisions qui ne présente plus qu'un intérêt analytique. Que dire, en effet, d'un budget établi avant des dispositions économiques, financières et monétaires de l'ampleur de celles contenues dans les ordonnances de décembre 1958-janvier 1959 ?

(1) Il va sans dire que pour replacer les budgets et comptes dans leur contexte historique, nous avons toujours eu largement recours aux rapports sur la conjoncture économique présentés, chaque semestre, devant le Conseil économique par MM. Dumontier et Malterre.

(2) Répétons ici que la consommation n'est pas une entité : la réduction dont il s'agit a donc, en fait, été très différente selon les catégories sociales et a eu, en conséquence, des effets très divers.

(3) Ce phénomène serait encore plus marqué si l'on envisageait l' « année » s'étendant du milieu de 1957 au milieu de 1958.

(4) Les prévisions faites dans le rapport de conjoncture de M. Malterre en décembre 1957 devant le Conseil économique se sont également avérées justes notamment en matière de prix, l'écart en ce qui concerne le commerce extérieur provient de ce que les recommandations du Conseil n'ont pas été suivies par le Gouvernement.

(5) Ce point de vue a été vivement critiqué par certains membres de la section de la conjoncture.

Comme on s'en doute, les prévisions 1959 partent des mesures gouvernementales de décembre 1958 dont les traits saillants étaient, d'une part, la forte augmentation des dépenses de fonctionnement et d'investissements et, d'autre part, l'accroissement considérable de la fiscalité indirecte, le tout aboutissant à une augmentation de l'impasse réelle. D'une façon globale, ces mesures ne présentaient donc pas — en dépit de certaines affirmations — de caractère déflationniste.

L'importance prévisible des décisions gouvernementales résidait d'ailleurs moins dans leur effet global que dans leurs conséquences directes sur les prix.

Dans ces conditions, le S. E. E. F. se livra à trois hypothèses principales :

a) Très forte augmentation des prix et des salaires (de l'ordre de 12 p. 100) aboutissant à compromettre gravement les résultats de la dévaluation, en particulier dans le domaine des échanges extérieurs ;

b) Augmentation parallèle et modérée (4 à 5 p. 100) des salaires et des prix, aboutissant à une certaine relance de la consommation sans risques inflationnistes ;

c) Augmentation des prix et des salaires, mais ceux-ci (salaires nominaux du moins) prendraient un certain retard sur les prix, ce qui aurait pour résultat un retard de la « consomdation » ayant lui-même pour effet de freiner la propension des entrepreneurs à investir en dépit de marges de profits appréciables. Cette hypothèse était relativement optimiste en ce sens qu'elle supposait atteints, sans révision sérieuse, les principaux objectifs fixés par le Gouvernement.

Examinons donc maintenant l'hypothèse de janvier 1959 et les comptes provisoires de la même année.

TABLEAU N° 6

(Indices 1958 = 100.)

NOMENCLATURE	BUDGET (J)			COMPTES			DIFFÉRENCE EN POURCENTAGE		
	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.
P. I. B.	100,7	106,7	107,4	102,2	105,5	107,8	+ 1,5	— 1,2	+ 0,4
Importations	102	112	114,2	95,9	106,4	102	+ 6,1	+ 5,6	— 12,2
Consommation des ménages	98	107,5	105,3	101,1	»	»	+ 3,1	»	»
F. B. C. F.	102,9	106,3	109,4	100,4	»	»	— 2,5	»	»
Exportations	109	»	»	113,1	»	»	+ 4,1	»	»
Masse des salaires	»	»	106	»	»	109	»	»	+ 3
R. B. E.	»	»	105	»	»	105	»	»	=

N. B. — Le budget a été établi en janvier 1959 et n'a pas été publié.

Les comptes de 1959 étant provisoires, ce tableau est incomplet, il serait donc malhonnête d'exiger une comparaison trop rigoureuse : nous ne devons retenir que des tendances et des ordres de grandeur. De ce point de vue, il apparaît qu'à l'inverse de ce qui s'était souvent passé, les prix ont plutôt été surestimés. L'hypothèse d'un certain retard des salaires nominaux sur les prix n'a donc pas été vérifiée, ce qui explique naturellement que la consommation des ménages a augmenté un peu plus que prévu et, en sens inverse, que le volume des investissements a été pratiquement stationnaire.

Par contre, les prévisions concernant la production intérieure brute ainsi que les revenus bruts d'entreprises ont été tout à fait satisfaisantes. Il n'en est pas de même pour le commerce extérieur où les écarts sont assez importants (les importations et les exportations ayant respectivement diminué et augmenté nettement plus qu'il n'était prévu).

Le fait que la précision du budget 1959 laisse quelque peu à désirer doit sans doute être attribué au caractère soudain et à l'ampleur extraordinaire des décisions gouvernementales de la fin 1958 qui ont évidemment placé le S. E. E. F. dans une situation radicalement nouvelle et l'ont ainsi contraint, dans un laps de temps très limité, à établir de nouveaux modèles et à procéder à de nouveaux calculs.

7° BUDGET ET COMPTES 1960

Le budget économique de 1960 (incorporé à la loi de finances pour la même année) se présente comme le prolongement — mais non comme la simple extrapolation — du compte (en partie prospectif) 1959. Ce budget contient un certain nombre d'hypothèses fondamentales qui impliquent une action définie de la puissance publique : il n'est donc pas purement prévisionnel. Il se situe volontairement dans le contexte international de la rapide croissance des principaux pays européens au cours de ces dernières années. Il souligne « la nécessité, pour notre pays, de reprendre dès 1960 un rythme de croissance soutenu si nous ne voulons pas nous laisser distancer au sein même de l'organisation du Marché commun et, plus généralement, dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale ».

L'idée centrale de ce budget est que cette reprise tout à la fois souhaitable et possible, peut être assurée par le développement de la consommation intérieure, la reprise internationale et la stimulation du Marché commun sans qu'il soit, pour autant, nécessaire de prendre des mesures d'action expansionniste massive. Au total, les auteurs du budget économique 1960 estiment qu'un taux de croissance de l'ordre de 5 p. 100 est suffisant pour permettre la réalisation de ces objectifs à condition cependant que toutes mesures utiles soient prises pour éviter, le cas échéant, des mouvements de prix désordonnés et perturbateurs.

Plus précisément, le budget 1960 attache une grande importance à l'augmentation des investissements pour lesquels une augmentation de 7,6 p. 100 est prévue :

« Une croissance des investissements, qui ne feraient que suivre la consommation, risquerait de conduire à une crise, car la formation du Marché commun exige des investissements d'adaptation élevés, supérieurs au total à ceux qu'impliquerait la seule croissance d'un marché demeurant protégé ».

Bien entendu, les comptes 1960 sont encore provisoires. La comparaison à laquelle nous allons procéder n'a donc aucun caractère définitif.

TABLEAU N° 7
(Indices 1959 = 100.)

NOMENCLATURE	BUDGET 1960			COMPTES (P.) 1960			DIFFÉRENCE EN POURCENTAGE		
	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.	Volume.	Prix.	Valeur.
P. I. B.	105	102,6	107,7	105,4	103,4	109	+ 0,4	+ 0,8	+ 1,2
Importations	108,7	103,5	112,5	117,4	101,4	119	+ 8,7	+ 2,1	+ 6,9
Consommation des ménages	104,5	103	107,6	104	103,9	108	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,4
F. B. C. F.	107,6	102	109,7	105,6	101,7	107,4	+ 1	+ 0,3	+ 2,4
Exportations	104,1	102,8	107	117	102,2	119,7	+ 12,9	+ 0,6	+ 12,6
Masse globale des salaires	»	»	107	»	»	107,9	»	»	+ 0,9
R. B. E.	»	»	107,7	»	»	109,4	»	»	+ 1,7

N. B. — Le budget a été établi en octobre 1960 et publié en novembre 1960.

L'examen de ce tableau montre une concordance satisfai sante des principaux postes à l'exception cependant du commerce extérieur. Les exportations notamment ont dépassé de beaucoup les prévisions.

En effet, les exportations avaient connu un développement considérable en 1959. Il paraissait donc assez peu vraisemblable qu'elles continuent à se développer à un rythme aussi rapide. En dépit des difficultés survenues dans l'industrie automobile et dans la sidérurgie, il en a pourtant bien été ainsi.

De plus, le budget économique avait d'avance précisé que les prévisions en matière d'importations étaient très difficiles pour l'année 1960 en raison de l'ampleur très variable du mouvement de reconstitution des stocks accompagnant la reprise de la production industrielle.

Les prévisions concernant la production intérieure brute et les investissements, la consommation et l'ensemble des revenus atteignent par contre un haut degré de précision, non seulement en volume mais en valeur, ce qui implique que, dans l'ensemble, la prévision du mouvement des prix a été satisfaisante.

V. — Conclusion générale.

Parvenu au terme de cette comparaison, nous voudrions, avant de conclure, faire observer que ce travail n'implique, par définition, ni *approbation ni désapprobation* à l'égard des résultats eux-mêmes de la comptabilité économique nationale (1). Par exemple, on pourrait parfaitement exprimer des réserves sur le contenu réel du poste « salaires » et estimer que certains revenus qui y figurent devraient être comptabilisés ailleurs.

Dans cet esprit, on est donc en droit d'estimer que l'évolution de ce poste (ou de tout autre) n'est pas celle que retracent les comptes du S. E. E. F.

Mais tel n'est pas l'objet du rapport confié à la section de la conjoncture : celle-ci avait *uniquement* pour mission de déterminer dans quelle mesure *à l'intérieur d'un cadre économique comptable donné*, les résultats correspondaient aux prévisions. Dans ces conditions, il est donc clair quand nous constatons en 1959 que par exemple les revenus bruts d'entreprise ont exactement correspondu aux prévisions, cela n'implique pas que le Conseil économique et social apporte une sorte de « label » aux chiffres en valeur absolue du S. E. E. F. (ce n'est pas sa mission), mais signifie simplement qu'en observant la méthode qui est la sienne, le S. E. E. F. a vu juste et qu'il est donc normal de lui en donner acte.

Cela dit, la première observation importante que nous ferons concerne les *prix*. Nous avons déjà vu, dans l'introduction méthodologique, que la sensibilité des modèles aux prix tenait à la nature même des indices utilisés et qu'il ne pouvait guère en être autrement.

Toutefois, cette raison n'est pas la seule. Des auditions de représentants du S. E. E. F. auxquelles la section de la conjoncture a procédé, il apparaît, en effet, que les prévisions de prix sont en grande partie établies à partir des prévisions de salaires, compte tenu, naturellement, de l'évolution de la productivité. A partir de cet élément des charges d'exploitation des entreprises que constitue la masse des salaires nominaux, le S. E. E. F. reconstitue le compte d'exploitation des entreprises (charges salariales, fiscales, sociales) en se fondant sur le fait que les autres éléments (endettement net des entreprises par exemple) ne peuvent pas connaître de variations aberrantes par rapport aux premiers. Par ailleurs, le S. E. E. F. admet que même en dehors de toute tension salariale, il existe un léger et inévitable glissement, une sorte de « trend » des salaires qui constitue un élément de la conjoncture et permet donc d'établir des prévisions.

Sans entrer dans une discussion théorique qui n'a pas sa place ici, le rapporteur et de nombreux membres de la section ont cependant estimé que cette méthode était quelque peu unilatérale. Compte tenu de l'extrême importance des prix dans la prévision, il semble souhaitable en effet que cette méthode soit, au moins, recoupée par d'autres. Il serait ainsi très intéressant de s'occuper des revenus autres que les revenus salariaux et les prestations diverses (revenus des entreprises agricoles, commerciales, libérales) qui forment une part relativement importante des ressources des ménages. Comme l'a fait, entre autres, remarquer notre collègue M. Levard, il semble dangereux d'extrapoler l'évolution des prix à partir des revenus des ménages de type salarial qui ne représentent finalement que le quart ou le cinquième du revenu national. Sans doute faudrait-il procéder aussi à d'autres calculs partant, par exemple, de l'autofinancement et de l'amortissement ainsi que des revenus non salariaux.

Il ne s'agit pas de substituer une méthode à une autre mais, en somme, de les recouper l'une par l'autre.

Toujours à propos des prix, il est évident que les prix des denrées agricoles (qui sont pour une part très importante sous la dépendance d'accidents climatiques imprévus) jouent un rôle d'une grande importance. Faute de prévoir le temps plusieurs mois à l'avance — encore qu'une liaison plus suivie entre la météorologie nationale et les divers organismes de prévision économique soit des plus souhaitable — il serait cependant déjà très important d'améliorer nos connaissances statistiques en matière agricole. Les conclusions et recommandations du rapport présenté par notre collègue, M. le professeur Milhau, gardent donc toute leur activité et leur extrême importance.

Nul doute que si ces conclusions étaient mises en application, le S. E. E. F. disposerait rapidement de moyens prévisionnels accrus dans un secteur essentiel de l'activité économique du pays.

***

Si nous reprenons maintenant l'examen des principaux postes retenus pour l'ensemble de la période 1953-1960, nous constatons que les principaux et plus constants écarts se sont manifestés dans le domaine des *échanges extérieurs* et plus spécialement, semble-t-il, des exportations.

En effet, les prévisions en matière de commerce extérieur sont particulièrement difficiles à faire : avant tout, il convient de souligner qu'elles dépendent dans une large mesure de la

(1) Il en est, naturellement, de même en ce qui concerne le « contexte » politique, économique et social dans lequel nous avons été amenés à situer les comptes.

conjoncture internationale qui nous échappe encore pour une large part. De plus cette conjoncture internationale a été considérablement modifiée au cours de ces dernières années par la mise en route d'institutions telles que la C. E. C. A. et, surtout, le Marché commun européen. Le Marché commun, en particulier, est en plein devenir et, de ce point de vue, constitue indiscutablement un élément perturbateur dans les possibilités de prévision.

Pour bien faire, il faudrait que les prévisions à court terme du S. E. E. F. en matière de commerce extérieur fussent intégrées dans une prévision à plus long terme (de l'ordre de plusieurs années), c'est-à-dire, comme l'a d'ailleurs indiqué M. Gruson à la section de la conjoncture, « dans une certaine vue des modifications structurelles qui apparaissent parmi les principaux clients ». Or il est certain que les attachés commerciaux français dont les renseignements sont en grande partie à l'origine des prévisions du S. E. E. F. pour le commerce extérieur n'ont pas, pour l'instant, la formation nécessaire à la recherche de ces modifications structurelles.

D'autre part, le commerce extérieur est un domaine où la politique du Gouvernement peut, parfois, connaître certains changements rapides qui compliquent encore la tâche des auteurs des budgets économiques.

En tout état de cause, la section de la conjoncture pense qu'il s'agit d'un secteur trop important de l'activité économique du pays pour — surtout à l'heure du Marché commun et des modifications survenues ou en cours dans la Communauté — ne pas retenir toute l'attention des pouvoirs publics tant sur le plan de l'information du public à cet égard que de la formation théorique nécessaire à donner à nos agents commerciaux.

Les éventuels efforts financiers à consentir en la matière seraient d'ailleurs très largement et très vite compensés par les économies de devises qui ne manqueraient pas de résulter d'une meilleure prévision des mouvements de nos échanges commerciaux.

⁂

En ce qui concerne la *consommation globale*, de gros progrès ont été réalisés. Il serait donc souhaitable que, dans un avenir aussi proche que possible, le S. E. E. F. fût en mesure de nous donner des prévisions plus détaillées, si possible selon les grandes catégories socio-professionnelles. Nous ferons naturellement la même remarque à propos des revenus (salaires et revenus bruts d'exploitation) dont la décomposition actuelle est encore trop générale.

Un progrès en cette matière aurait, sans doute, des conséquences pratiques non négligeables : une augmentation des revenus de 12 p. 100 n'a, par exemple, pas du tout les mêmes incidences économiques selon les classes sociales et les grandes catégories socio-professionnelles et même à l'intérieur de ces catégories. Pour les unes, elle peut être (en tout ou partie) épargnée, pour d'autres, dépensée en biens d'équipement, pour certains, enfin, immédiatement convertie en biens de consommation et, à la limite, en biens de consommation alimentaire. L'augmentation des revenus provenant d'une augmentation des traitements des fonctionnaires, d'un rajustement du S. M. I. G. ou d'une majoration des prestations familiales n'a donc ni exactement la même signification ni, surtout, les mêmes conséquences. Or celles-ci intéressent au premier chef le prévisionniste, le conjoncturiste, l'économiste et l'homme politique.

⁂

Quant aux prévisions concernant la formation de capital fixe (*investissements*) elles sont, dans l'ensemble, assez satisfaisantes. Des progrès devraient, néanmoins, être encore réalisés car les investissements commandent à leur tour, dans une mesure aujourd'hui de plus en plus décisive, l'évolution économique. Comme nous l'avons déjà dit, il devrait aussi être possible de formuler des hypothèses complémentaires de prix à propos des investissements.

A ce sujet, notons que rien dans la comptabilité économique nationale ne concerne le capital humain non plus que les investissements en hommes. Sans doute, cette omission provient tout simplement de ce que la comptabilité nationale étant une comptabilité de proche avenir, de grandes modifications ne sauraient intervenir dans la structure et l'emploi de la population active. Toutefois, cet aspect « main-d'œuvre » n'épuise pas la question (notamment en ce qui concerne l'investissement en « matière grise »). C'est pourquoi, sans formuler aucune recommandation impérative, nous pensons que ce sujet devrait être mis sans trop tarder à l'étude et faire l'objet des réflexions communes des économistes, des démographes et des spécialistes de la comptabilité économique nationale.

⁂

Un autre grand progrès serait, sans doute, constitué par l'établissement dans les meilleurs délais, de comptabilités économiques pour chacune des *grandes régions françaises*. La mise en œuvre de telles comptabilités économiques régionales permettrait en effet de donner des assises plus solides à la politique d'expansion régionale en même temps qu'elle permettrait au S. E. E. F. d'effectuer des analyses tout à la fois plus fines et plus riches sur le plan national.

Pour conclure, l'examen comparatif des prévisions et des résultats des comptes de la nation de 1953 à 1960 fait apparaître une *amélioration continue de la prévision* (1). D'ores et déjà on peut dire que des données aussi fondamentales que la production intérieure brute ont été, du moins en volume, régulièrement prévues avec une grande précision : or, il y a seulement une trentaine d'années, de tels résultats étaient encore impensables.

Il en est de même, en règle générale, pour la consommation globale, les investissements et, dans une moindre mesure, pour les revenus (salaires et revenus d'entreprises). Enfin, les résultats demeurent beaucoup plus aléatoires pour les exportations et les importations. Lorsqu'il y a erreur, il faut constater que celle-ci est assez « systématique » et que tout se passe comme si une certaine « hystérésis » de la prévision était une donnée de celle-ci.

Nul doute, à notre avis, que si une plus grande exactitude pouvait être obtenue en matière de prix — tant par une meilleure connaissance de l'économie et de la conjoncture agricole qu'éventuellement par l'emploi de méthodes plus variées — et de commerce extérieur — notamment par une formation économique plus poussée de nos agents commerciaux — les budgets économiques ne tarderaient pas à devenir l'instrument de travail essentiel des économistes et de tous les hommes ayant des responsabilités sociales et politiques.

Prévision et action sont des notions très différentes. Nous n'avions pas, dans ce rapport, à examiner dans quelle mesure la prévision par les budgets économiques avait ou non permis, permettrait ou non de modifier dans un sens ou dans un autre l'action des pouvoirs publics en matière économique non plus que de savoir si une telle action était possible ou pas, indésirable ou souhaitable. C'est volontairement que nous avons, en particulier, évité toute discussion sur la nature du régime économique et social, le « dirigisme », la « planification », la « libre entreprise », l' « économie concertée », etc. et, a fortiori, sur leurs mérites ou inconvénients respectifs.

Ce que nous pensons, par contre, avoir montré c'est que la prévision économique, désormais, existe : c'est une science sociale dont le degré de certitude — qui s'exprime quantitativement (« il n'y a de science que du mesurable ») ne se confond pas encore avec celui des sciences physiques mais est, d'ores et déjà, souvent supérieur à celui de nombreuses branches des sciences de la nature.

(1) Les méthodes du S. E. E. F. étant maintenant, pour l'essentiel bien au point, il serait souhaitable que ce service observât désormais une plus grande régularité et une plus grande homogénéité dans la publication de ses divers documents. Peut-être, serait-il bon dans ces conditions d'aboutir régulièrement à une double présentation des budgets « prévisionnels », telle qu'apparaissent toujours, d'une part, les résultats de l'activité économique de la nation en laissant se développer les tendances internes de l'économie et, d'autre part, les incidences prévisibles de ces résultats, compte tenu des différentes mesures que le Gouvernement peut être amené à prendre pour modifier ces tendances conformément à son programme de politique économique. Il faut enfin, signaler que, pour un grand nombre de nos collègues de la section de la conjoncture, l' « année » civile est une entité dépourvue d'unité interne et même de toute signification économique véritable.

ANNEXE AU RAPPORT

I

Budgets économiques de 1954 à 1960.

Budgets économiques 1954, I, II, III établis: I et II novembre 1953, III en mars 1954.

(Milliards d'anciens francs.)

	1953	1954-I	1954-II	1954-III
Production intérieure brute..	12.430	13.200	12.890	13.005
Importations	1.570	1.650	1.590	1.640
Etranger	(1.190)	(1.270)	(1.210)	(1.260)
P. O. M.....	(380)	(380)	(380)	(380)
Total	14.000	14.850	14.480	14.645
Consommation privée.....	9.000	9.490	9.300	9.460
Consommation publique.....	1.130	1.100	1.090	1.100
Investissements (équipements et stocks).....	1.900	2.210	2.060	2.055
Exportations	1.900	1.990	1.960	1.960
Etranger	(1.140)	(1.150)	(1.140)	(1.140)
P. O. M.....	(760)	(840)	(820)	(820)
Divers	70	60	70	70
Masse des salaires reçus par les ménages.....	4.800	5.040	4.940	5.020
Versés par les entreprises.	(3.670)	(3.870)	(3.780)	(3.850)
Versés par les administrations, Etat, collectivités locales, sécurité sociale	(1.130)	(1.170)	(1.160)	(1.170)
Revenus de transferts des ménages	1.550	1.640	1.620	1.650
Assistance	(330)	(350)	(340)	(360)
Prestations de la sécurité sociale	(1.220)	(1.290)	(1.280)	(1.290)
Revenus de la propriété et de l'entreprise:				
Allant aux ménages.....	3.640	3.670	3.570	3.600
Allant aux administrations	90	90	90	90
Allant aux entreprises = Epargne brute.....	1.570	1.820	1.750	1.795
Epargne des particuliers.....	310	370	340	360
Déficit des administrations (Etat + collectivités locales + sécurité sociale).....	20	— 40	— 20	100
Déficit des opérations courantes des P. O. M.....	40	50	30	30
Excédent des opérations courantes de l'étranger.....	80	30	— 20	30

Budget économique 1955 établi en septembre-octobre 1954 sur la base d'un compte 1954 d'octobre 1954.

(Milliards d'anciens francs courants.)

	1954	1955
Production intérieure brute (par différence)...	13.461	14.274
Importations	1.532	1.621
Etranger	(1.108)	(1.191)
P. O. M.....	(424)	(430)
Total des emplois et ressources en biens et services.....	14.993	15.895
Consommation des ménages.....	9.764	10.272
Consommation publique.....	1.216	1.210
Investissements (équipement).....	2.096	2.440
Variation des stocks.....	40	
Exportations	1.877	1.973
Etranger	(1.202)	(1.271)
P. O. M.....	(675)	(702)
Salaires reçus par les ménages.....	5.469	5.729
Versés par les entreprises.....	(4.220)	(4.515)
Versés par l'Etat.....	(1.249)	(1.214)
Revenus de transferts des ménages.....	1.844	1.901
Assistance	(367)	(381)
Prestations de la sécurité sociale.....	(1.477)	(1.520)
Revenus de la propriété et de l'entreprise:		
Allant aux ménages.....	3.625	3.850
Allant à l'Etat.....	98	110
Allant aux entreprises.....	1.752	1.950
Epargne des particuliers.....	449	489
Déficit des opérations courantes de l'Etat et des collectivités locales.....	— 88	— 483

Budget économique 1956 *établi en novembre* 1955 *sur la base du compte* 1955.

(Milliards d'anciens francs.)

	1955	1956 (prix 1955).	1956 (prix courants).
Production intérieure brute	14.678	15.410	15.584
Entreprises	(14.299)	(15.014)	(15.184)
Ménages	(379)	(396)	(400)
Importations	1.700	1.750	1.770
Etranger	(1.180)	(1.225)	(1.240)
P. O. M.	(400)	(400)	(403)
Sarre	(120)	(125)	(127)
Total	16.378	17.160	17.354
Consommation	11.392	12.060	12.166
Ménages	(10.647)	(11.260)	(11.360)
Administrations	(745)	(800)	(806)
F. B. C. F.	2.816	2.974	3.038
Entreprises	(1.845)	(1.964)	(2.000)
Ménages	(637)	(650)	(670)
Administrations	(334)	(360)	(368)
Formation de stocks	185	196	200
Exports et utilisations de services	1.985	1.930	1.950
Exportation	1.827	1.760	1.775
Etranger	(1.100)	(1.030)	(1.040)
P. O. M.	(560)	(550)	(550)
Sarre	(167)	(180)	(185)
Utilisations de services	158	170	175
Etranger	(78)	(82)	(85)
P. O. M.	(80)	(88)	(90)

Budget économique 1956 (suite).

(Milliards d'anciens francs.)

	1955	1956
Masse globale des salaires	5.739	6.200
Salaires versés par les entreprises	(4.665)	(5.040)
Salaires versés par les ménages	(185)	(200)
Salaires versés par les administrations	(889)	(960)
Salaires reçus par les ménages	5.445	5.887
Prestations sociales reçues par les ménages	1.936	2.105
Revenus bruts d'exploitation	6.510	6.892
Revenus des entreprises	(6.233)	(6.602)
Revenus des ménages	(277)	(290)
Revenus bruts des entrepreneurs individuels	4.063	4.291
Revenus bruts non distribués des sociétés	1.494	1.603
Financement des investissements par les E. I.	350	380
Epargne brute des ménages	1.257	1.443
Déficit des administrations	— 47	256

Budget économique 1957-I *établi en février-mars* 1957 *pour le projet publié sur la base du compte* 1956, *dans le rapport sur les comptes de* 1956.

(Milliards d'anciens francs.)

	1956	1957-I (prix 1956)	1957-I (prix courants).
Production intérieure brute	16.216	16.950	17.234
Entreprises	(15.791)	(16.505)	(16.784)
Ménages	(425)	(445)	(450)
Importations	2.109	2.225	2.272
Etranger	(1.496)	(1.606)	(1.644)
P. O. M.	(462)	(465)	(468)
Sarre	(151)	(154)	(160)
Total	18.325	19.175	19.506
Consommation	12.890	13.632	13.745
Ménages	(11.890)	(12.532)	12.611
Administrations	(1.000)	(1.100)	1.134
F. B. C. F.	3.215	3.349	3.469
Entreprises	(2.165)	(2.315)	(2.394)
Ménages	(675)	(650)	(680)
Administrations	(375)	(384)	(395)
Formation de stocks	252	214	249
Exportations et utilisations de services	1.968	1.980	2.043
Exportations	1.768	1.775	1.833
Etranger	(1.031)	(1.040)	(1.075)
P. O. M.	(558)	(565)	(580)
Sarre	(179)	(170)	(178)
Utilisations services	200	205	210
Etranger	(105)	(108)	(110)
P. O. M.	(95)	(97)	(100)

Budget économique 1957-II.

(Milliards d'anciens francs.)

	1956	1957-II (prix 1956).	1957-II (prix courants).
Production intérieure brute	16.216	16.785	17.098
Entreprises	(15.791)	(16.340)	(16.648)
Ménages	(425)	(445)	(450)
Importations	2.109	2.125	2.180
Etranger	(1.496)	(1.496)	(1.541)
P. O. M.	(462)	(475)	(479)
Sarre	(151)	(154)	(160)
Total	18.325	18.910	19.278
Consommation	12.890	13.371	13.538
Ménages	(11.890)	(12.321)	(12.454)
Administrations	(1.000)	(1.050)	(1.084)
F. B. C. F.	3.215	3.320	3.430
Entreprises	(2.165)	(2.315)	(2.392)
Ménages	(675)	(630)	(655)
Administrations	(375)	(375)	(383)
Formation de stocks	252	219	235
Exportations et utilisations de services	1.968	2.000	2.075
Exportations	1.768	1.795	1.865
Etranger	(1.031)	(1.060)	(1.107)
P. O. M.	(558)	(565)	(580)
Sarre	(179)	(170)	(178)
Utilisations services	200	205	210
Etranger	(105)	(108)	(110)
P. O. M.	(95)	(97)	(100)

Budgets économiques 1957-I, II.

(Milliards d'anciens francs.)

	1956	1957-I	1957-II
Masse globale des salaires	6.528	7.006	6.966
Salaires versés par les entreprises	(5.280)	(5.630)	(5.600)
Salaires versés par les ménages.	(202)	(205)	(205)
Salaires versés par les administrations	(1.046)	(1.171)	(1.161)
Salaires reçus par les ménages	6.200	6.655	6.615
Prestations sociales reçues par les ménages	2.198	2.512	2.480
Revenus bruts d'exploitation	7.035	7.433	7.312
Des entreprises	(6.718)	(7.100)	(6.979)
Des ménages	(317)	(333)	(333)
Revenus bruts des entreprises industrielles	4.374	4.592	4.507
Revenus bruts non distribués des sociétés	1.659	1.776	1.740
Financement des investissements par les établissements industriels.	380	415	410
Epargne brute des ménages	1.273	1.513	1.490
Déficit des administrations	218	585	450

Budget économique 1958-A *établi en mars* 1958, *sur la base du compte* 1957 *du rapport d'avril* 1958.

(Milliards d'anciens francs.)

	1957	1958-A	
		1958 (prix 1957).	1958 (prix courants).
Production intérieure brute	18.310	18.950	21.200
Entreprises	(17.655)	(18.300)	(20.500)
Ménages	(655)	(650)	(700)
Importations	2.350	2.260	2.570
Etranger	(1.635)	(1.525)	(1.740)
P. O. M., Sarre	(715)	(735)	(830)
Total	20.660	21.210	23.770
Consommation	14.435	14.550	16.370
Ménages	(13.375)	(13.640)	(15.350)
Administrations	(1.060)	(910)	(1.020)
F. B. C. F.	3.870	4.045	4.445
Entreprises	(2.675)	(2.860)	(3.145)
Ménages	(785)	(770)	(845)
Administrations	(410)	(415)	(455)
Formation de stocks et ajustement.	175	350	400
Exportations et utilisations de services	2.180	2.265	2.555
Etranger	(1.200)	(1.265)	(1.455)
Exportations	(1.115)		
Utilisations de services	(85)		
P. O. M., Sarre	(980)	(1.000)	(1.100)
Exportations	(885)		
Utilisations de services	(95)		

Budget économique 1958-B.

(Milliards d'anciens francs.)

	1957	1958-B	
		1958 (prix 1957).	1958 (prix courants).
Production intérieure brute	18.310	18.805	21.040
Entreprises	(17.655)	(18.155)	(20.340)
Ménages	(655)	(650)	(700)
Importations	2.350	2.220	2.525
Etranger	(1.635)	(1.500)	(1.710)
P. O. M., Sarre	(715)	(720)	(815)
Total	20.660	21.025	23.565
Consommation	14.435	14.410	16.220
Ménages	(13.375)	(13.500)	(15.200)
Administrations	(1.060)	(910)	(1.020)
F. B. C. F.	3.870	3.985	4.380
Entreprises	(2.675)	(2.800)	(3.080)
Ménages	(785)	(770)	(845)
Administrations	(410)	(415)	(455)
Formation de stocks et ajustement.	175	385	435
Exportations et utilisation de services	2.180	2.245	2.530
Etranger	(1.200)	(1.245)	(1.430)
Exportations	(1.115)		
Utilisation de services	(85)		
P. O. M., Sarre	(980)	(1.000)	(1.100)
Exportations	(885)		
Utilisation de services	(95)		

Budgets économiques 1958-A, B.

(Milliards d'anciens francs.)

	1957	1958-A	1958-B
Masse globale des salaires	7.192	8.082	8.022
Salaires versés par les entreprises	(5.790)	(6.485)	(6.425)
Salaires versés par les ménages.	(220)	(235)	(235)
Salaires versés par les administrations	(1.182)	(1.362)	(1.362)
Salaires reçus par les ménages	6.795	7.632	7.562
Prestations sociales reçues par les ménages	2.536	2.802	2.802
Revenus bruts d'exploitation	8.160	9.524	9.456
Des entreprises	(7.615)	(8.946)	(8.878)
Des ménages	(545)	(578)	(578)
Revenus bruts des entreprises industrielles	4.887	5.660	5.671
Revenus bruts non distribués des sociétés	1.976	2.397	2.328
Financement des investissements par les établissements industriels.	470	520	500
Epargne brute des ménages	1.242	1.073	1.184
Déficit des administrations	175	— 424	— 387

Budget économique 1959.
(Milliards d'anciens francs.)

	1958 - N	1959 - N 3 (Novembre 1958). Prix 1958.	1959 - N 3 (Novembre 1958). Prix courants.
Production intérieure brute	21.005	21.310	22.135
Entreprises	(20.305)		(21.390)
Ménages	(700)		(745)
Importations	2.655	2.740	3.030
Etranger	(1.760)	(1.780)	(2.050)
P. O. M., Sarre	(895)	(960)	(980)
Total	23.660	24.080	25.165
Consommation	16.400	16.515	17.245
Ménages	(15.350)	(15.360)	(16.065)
Administrations	(1.050)	(1.155)	(1.180)
F. B. C. F.	4.330	4.420	4.500
Entreprises	(3.080)	(3.180)	(3.240)
Ménages	(805)	(780)	(795)
Administrations	(445)	(460)	(465)
Formation de stocks et ajustement.	400	400	415
Exportations et utilisations de services	2.530	2.745	3.005
Etranger	(1.400)	(1.560)	(1.775)
Exportations	(1.305)		
Utilisations de services	(95)		
P. O. M., Sarre	(1.130)	(1.185)	(1.230)
Exportations	(1.030)		
Utilisations de services	(100)		

Budget économique 1959 (suite).
(Milliards d'anciens francs.)

	1958 - N	1959-J (janvier 1959). Prix 1958.	1959-J (janvier 1959). Prix courants.
Production intérieure brute	21.005	20.980	22.370
Entreprises	(20.305)		(21.625)
Ménages	(700)		(745)
Importations	2.655	2.700	3.045
Etranger	(1.760)	(1.760)	(2.025)
P. O. M., Sarre	(895)	(940)	(1.020)
Total	23.660	23.680	25.415
Consommation	16.400	16.185	17.375
Ménages	(15.350)	(15.040)	16.170)
Administrations	(1.050)	(1.145)	(1.205)
F. B. C. F.	4.330	4.455	4.735
Entreprises	(3.080)	(3.210)	(3.435)
Ménages	(805)	(780)	(810)
Administrations	(445)	(465)	(490)
Formation de stocks et ajustement.	400	285	295
Exportations et utilisations de services	2.530	2.755	3.010
Etranger	(1.400)	(1.560)	(1.735)
Exportations	(1.305)		
Utilisations de services	(95)		
P. O. M., Sarre	(1.130)	(1.115)	(1.275)
Exportations	(1.030)		
Utilisations de services	(100)		

Budget économique 1959 (suite).
(Milliards d'anciens francs.)

	1958 - N	1959 - N 3	1959 - J
Masse globale des salaires	8.230	8.714	8.715
Salaires versés par les entreprises	(6.600)	(6.955)	(6.885)
Salaires versés par les ménages.	(235)	(245)	(250)
Salaires versés par les administrations	(1.395)	(1.514)	(1.580)
Salaires reçus par les ménages	7.801	8.239	8.268
Prestations sociales reçues par les ménages	2.763	2.861	2.900
Revenus bruts d'exploitation	9.326	9.725	9.776
Des entreprises	(8.751)	(9.113)	9.166
Des ménages	(575)	(612)	(610)

Budget économique 1960.
(Milliards d'anciens francs.)

	1959	1960 Prix 1959.	1960 Prix courants.
Production intérieure brute	22.410	23.485	24.099
Importations	2.625	2.855	2.950
Etranger, Sarre	(2.020)	(2.185)	(2.254)
P. O. M	(605)	(670)	(696)
Total	25.035	26.340	27.049
Consommation	17.255	17.985	18.490
Ménages	(16.035)	(16.720)	(17.200)
Administrations	(1.220)	(1.265)	(1.290)
F. B. C. F.	4.615	4.965	5.065
Entreprises	(3.270)	(3.555)	(3.626)
Ménages	(851)	(870)	(887)
Administrations	(494)	(540)	(552)
Formation de stocks et ajustement.	164	265	286
Exportations et utilisations de services	3.000	3.125	3.208
Etranger, Sarre	(1.980)	(2.080)	(2.132)
Exportations			
Utilisations de services			
P. O. M	(1.020)	(1.045)	(1.076)
Exportations			
Utilisations de services			

Budget économique 1960 (suite).
(Milliards d'anciens francs.)

	1959	1960
Masse globale des salaires	8.968	9.597
Salaires versés par les entreprises	(7.420)	(7.654)
Salaires versés par les ménages	(265)	(280)
Salaires versés par les administrations	(1.583)	(1.663)
Salaires reçus par les ménages	8.493	9.092
Prestations sociales reçues par les ménages	3.009	3.180
Ressources brutes d'exploitation	9.595	»
Des entreprises	(8.897)	»
Des ménages	(698)	»
Revenus bruts des E. I.	5.579	6.007

II

Comptes de la nation de 1954 à 1960.

Comptes 1954.

(Milliards d'anciens francs.)

	1953	1954
Production intérieure brute	13.246	14.018
Importations	1.365	1.462
Etranger	(1.000)	(1.050)
P. O. M.	(365)	412)
Total des emplois et des ressources	14.611	15.480
Consommation des ménages	9.672	10.173
Consommation publique	960	867
Investissements et stocks	2.521	2.817
Exportations	1.458	1.623
Etranger	(833)	(960)
P. O. M.	(625)	(663)
Salaires reçus par les ménages	4.649	5.069

Comptes 1955.

(Milliards d'anciens francs.)

	1954	1955
Production intérieure brute	14.018	15.039
Importations	1.462	1.609
Etranger	(1.050)	(1.206)
P. O. M.	(412)	(403)
Total des emplois et des ressources	15.480	16.648
Consommation des ménages	10.173	10.921
Consommation publique	867	810
Investissements et stocks	2.817	3.133
Exportations	1.693	1.784
Etranger	(960)	(1.180)
P. O. M.	(663)	(604)
Salaires reçus par les ménages	5.069	5.566

Comptes 1956.

(Milliards d'anciens francs.)

	PRIX 1954	PRIX courants.
Production intérieure brute	15.625	16.487
Entreprises	(15.095)	(15.868)
Ménages	(530)	(619)
Importations :		
Etranger	1.437	1.488
P. O. M., Sarre	586	616
Total	2.023	2.404
Consommation	12.425	13.083
Ménages	(11.545)	(12.177)
Administrations	(880)	(906)
P. B. C. F.	3.172	3.370
Entreprises	(2.189)	(2.297)
Ménages	(616)	(673)
Administrations	(367)	(400)
Formation de stocks	185	194
Exportations	1.866	1.771
Etranger	(1.073)	(1.035)
P. O. M., Sarre	(793)	(736)
Total biens et services	17.648	18.591
Masse des salaires	»	6.539
Revenus des entreprises	»	6.810

Comptes 1957.

(Milliards d'anciens francs.)

	PRIX 1954	PRIX courants.
Production intérieure brute	16.598	18.436
Entreprises	(16.047)	(17.774)
Ménages	(551)	(662)
Importations :		
Etranger	1.513	1.634
P. O. M., Sarre	649	721
Total	2.162	2.355
Consommation	13.101	14.476
Ménages	(12.146)	(13.431)
Administrations	(955)	(1.045)
F. B. C. F.	3.497	3.974
Entreprises	(2.457)	(2.739)
Ménages	(664)	(788)
Administrations	(376)	(447)
Formation de stocks	136	151
Exportations	2.026	2.016
Etranger	(1.107)	(1.115)
P. O. M., Sarre	(919)	(901)
Total biens et services	18.760	20.791
Masse des salaires	»	7.343
Revenu des entreprises	»	7.608

Comptes 1958.
(Milliards d'anciens francs.)

	1958	
	1958 (prix 1954).	1958 (prix courants).
Production intérieure brute	16.963	20.992
Entreprises	(16.409)	(20.230)
Ménages	(554)	(762)
Importations :		
Etranger	1.470	1.711
P. O. M., Sarre	668	855
Total	2.138	2.566
Consommation	13.037	16.479
Ménages	(12.147)	(15.428)
Administrations	(890)	(1.051)
F. B. C. F.	3.576	4.411
Entreprises	(2.582)	(3.125)
Ménages	(663)	(861)
Administrations	(331)	(425)
Formation de stocks et ajustement	322	362
Exportations	2.166	2.364
Etranger	(1.152)	(1.208)
P. O. M., Sarre	(1.014)	(1.066)
Total des biens et services	19.101	23.558
Masse des salaires	»	8.358
Revenu des entreprises	»	8.554

Comptes 1959 (*provisoire*).
(Millions de nouveaux francs.)

	1959	
	PRIX 1958	PRIX courants.
Production intérieure brute	214.910	226.620
Entreprises		(217.590)
Ménages		(9.030)
Importations	24.460	26.120
Etranger	(16.510)	(18.230)
Sarre	(1.520)	(1.800)
P. O. M.	(6.430)	(6.090)
Total	239.370	252.740
Consommation des ménages	151.800	160.510
Consommation des administrations	11.400	12.070
F. B. C. F.	44.040	45.860
Entreprises	(30.440)	(31.940)
Ménages	(8.420)	(8.610)
Administrations	(5.180)	(5.310)
Formation de stocks	2.320	2.080
Exportations et utilisations de services	29.810	32.220
1° Etranger	(18.360)	(19.930)
Exportations	(17.000)	(18.330)
Utilisations services	(1.360)	(1.600)
Sarre	(1.650)	(1.770)
P. O. M.	(9.800)	(10.520)
Exportations	(8.620)	(9.240)
Utilisations services	(1.180)	(1.280)
2° Exportations	(27.270)	(29.340)
Etranger	(17.000)	18.330)
Sarre	(1.650)	(1.770)
P. O. M.	(8.620)	(9.240)
Utilisation de services	(2.540)	(2.880)
Etranger	(1.360)	(1.600)
P. O. M.	(1.180)	(1.280)

Comptes 1959 (*provisoire*) (suite).

	1958	1959
Masse globale des salaires	84.480	92.220
Salaires versés par entreprises	(67.300)	(73.070)
Salaires versés par ménages	(2.500)	(2.630
Salaires versés par administrations	(14.680)	(16.520)
Salaires totaux reçus par les ménages	79.920	87.260
Prestations sociales reçues par les ménages	28.510	30.850
R. B E. des entreprises	84.250	88.580
R. B. E. des ménages	6.530	6.860
Revenus bruts des E. I.	54.710	56.220
Revenus bruts non distribués des sociétés	20.230	22.370
Financement des investissements des E. I.	6.540	5.410
Epargne brute des ménages	13.430	15.450
Déficit des administrations	— 4.610	— (5.690)
Emprunt net des entreprises	8.910	6.240
Emprunt net des administrations	190	— 380
Total	9.100	5.860
Prêt net des ménages	4.810	6.840
Prêt net de l'extérieur	4.290	— 980
Etranger	(2.680)	— (3.310)
Sarre, P. O. M.	(1.610)	— (2.330)

Comptes 1960 (*provisoire*).
(Millions de nouveaux francs.)

	PRIX 1959	PRIX courants.
Production intérieure brute	238.910	246.980
Entreprises	»	(237.210)
Ménages	»	(9.770)
Importations	30.690	31.130
Etranger	(23.620)	(24.060)
P. O. M., Sarre	(7.070)	(7.070)
Total	269.600	278.110
Consommation des ménages	166.930	173.370
Consommation des administrations	13.070	13.350
F. B. C. F.	48.430	49.260
Entreprises	(34.020)	(34.710)
Ménages	(8.610)	(8.700)
Administrations	(5.800)	(5.850)
Formation de stocks	3.490	3.610
Exportations et utilisations de services	37.690	38.520
1° Etranger	(25.870)	(26.490)
Exportations	(24.140)	(24.760)
Utilisations de services	(1.730)	(1.730)
Sarre		
P. O. M.	(11.820)	(12.030)
Exportations	(10.350)	(10.560)
Utilisations de services	(1.470)	(1.470)
2° Exportations	(34.990)	(35.320)
Etranger	(24.140)	(34.760)
P. O. M., Sarre	(10.350)	(10.500)
Utilisations de services	(3.200)	(3.200)
Etranger	(1.730)	(1.730)
P. O. M.	(1.470)	(1.470)

Comptes 1960 (*provisoire*) (suite).

	1959	1960
Masse globale des salaires	92.220	99.600
Salaires versés par entreprises	(73.070)	(79.120)
Salaires versés par ménages	(2.630)	(2.830)
Salaires versés par administrations	(16.520)	(17.650)
Salaires totaux reçus par les ménages	87.260	94.320
Prestations sociales reçues par les ménages	30.850	33.410
R. B. E. des entreprises	88.580	97.250
R. B. —. des ménages	6.860	7.410
Revenus bruts des E. I.	56.220	61.530
Revenus bruts non distribués des sociétés	22.370	24.450
Financement des investissements par E. I.	5.410	4.700
Epargne brute des ménages	15.450	18.200
Déficit des administrations	— 5.690	— 5.720
Emprunt net des entreprises	6.240	9.170
Emprunt net des administrations	— 380	130
Total	5.860	9.300
Prêt net des ménages	6.840	9.500
Prêt net de l'extérieur	— 980	— 200
Etranger	(— 3.310)	(— 2.880)
P. O. M., Sarre	(2.330)	(2.680)

2° Avis adopté par le Conseil économique et social, au cours de sa séance du 8 mars 1961, sur les comptes de la nation.

(Comparaison des prévisions aux résultats pour les années 1953 à 1960.)

Vu sa résolution en date du 25 octobre 1960 par laquelle il s'est saisi du problème de la comparaison des prévisions et des résultats des comptes de la nation de 1953 à 1960,

Après avoir entendu le rapport présenté par M. A. Barjonet, au nom de la section de la conjoncture et du revenu national (1) :

I. — Le Conseil économique et social rappelle que la prévision économique, sous la forme de l'établissement de comptes prospectifs de la nation, est un moyen indispensable de l'élaboration de la politique économique et peut être un moyen utile d'information pour les entreprises et les organisations économiques et sociales (2) ;

Cette nécessité de la prévision économique a d'ailleurs été reconnue officiellement, puisque l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances est accompagnée d'un rapport définissant l'équilibre économique et financier, les résultats connus et les perspectives d'avenir.

Aussi, est-il d'autant plus nécessaire que les comptes de la nation deviennent un instrument adapté aussi complètement que possible à leur objet.

II. — Le Conseil économique et social observe que l'examen comparatif des comptes prévisionnels de la nation avec les résultats réels de ces comptes depuis les premières années pour lesquelles des comptes prévisionnels ont été publiés jusqu'à 1960, permet de tirer les conclusions suivantes :

1° Des données aussi fondamentales que la production intérieure brute ont été, du moins dans son volume global, prévues régulièrement avec précision au cours des dernières années ;

2° Il en a été généralement de même pour la consommation globale, les investissements et dans une moindre mesure, pour les revenus (salaires et revenus d'entreprise) ;

3° Par contre, les résultats demeurent beaucoup plus aléatoires pour les exportations et les importations ;

4° Enfin, et surtout, les prévisions en matière de prix, entreprises seulement depuis 1956, se sont en général révélées assez peu sûres, sauf pour l'année 1960.

III. — Le Conseil économique et social considère que la concordance est, dans l'ensemble, satisfaisante. Elle eût été inconcevable il y a seulement trente ans. Il n'en reste pas moins que des progrès importants restent à faire. Ainsi, la méthode employée ne porte que sur des résultats annuels et laisse de côté les mouvements conjoncturels en cours d'année ; elle ne permet d'autre part que des comparaisons incertaines avec les statistiques étrangères (3).

La réalisation de ces progrès suppose non seulement un perfectionnement des méthodes employées, mais aussi et surtout, une amélioration sensible des données statistiques disponibles dans certains domaines. Enfin, les conditions de publication des comptes prévisionnels doivent être précisées.

IV. — C'est pourquoi le Conseil économique et social émet l'avis suivant :

1° Dans le domaine des statistiques, il est nécessaire :

a) De mettre en œuvre rapidement les mesures qu'il a proposées dans son avis du 7 juin 1960 sur l'insuffisance des statistiques agricoles ;

Le développement des statistiques agricoles est indispensable à une évaluation correcte de la production et du revenu agricoles, compte tenu des facteurs météorologiques qui devraient faire l'objet d'études statistiques pour mieux les dominer. Or, l'insuffisance de ces données est sans doute l'une des plus graves critiques que l'on peut adresser aux évaluations des comptes de la nation dans leur état actuel ;

b) D'entreprendre des enquêtes statistiques (1) sur les revenus autres que les revenus d'origine salariale ou agricole et leur utilisation ;

c) De développer les enquêtes statistiques (1) sur la structure de la consommation par grandes catégories de produits et services, par catégories socio-professionnelles et par natures de revenus ;

d) D'entreprendre des études sur les perspectives du commerce extérieur de la France, travail indispensable à un moment où le commerce entre les pays du Marché commun va prendre une importance croissante.

2° Dans le domaine des méthodes :

a) Il paraît souhaitable de ne pas recourir à la seule méthode qui consiste à calculer le niveau des prix en fonction de la seule évolution prévue des revenus salariaux.

Il est certain, en effet, que le niveau des prix dépend de nombreux autres facteurs : le niveau des revenus non salariaux ; les conditions de financement des investissements ; la productivité de l'appareil de production et de distribution des différents secteurs ; les possibilités et volonté d'épargne, etc.

Ces autres facteurs devraient être pris en considération au fur et à mesure que les données statistiques nécessaires seront réunies.

b) Il est indispensable d'expliciter et d'améliorer sensiblement dès que possible, le modèle de prévision de la consommation fondée sur une analyse de celle-ci par groupes de produits et grandes catégories socio-professionnelles.

3° Il est de plus en plus nécessaire de coordonner étroitement les méthodes employées dans les différents pays étrangers et notamment dans ceux de la Communauté économique européenne en vue de rendre réellement comparables les différents postes des comptabilités nationales (2) (3).

4° En ce qui concerne la publication des comptes :

a) Il serait utile que lorsque des modifications de nomenclature sont intervenues, les données nécessaires pour permettre au lecteur de reconstituer lui-même les tableaux dans leur forme ancienne, soient publiées de sorte que la continuité et la comparabilité des informations soient assurées ;

b) Il serait souhaitable d'aboutir à une précision telle que les comptes prévisionnels fassent apparaître :

les résultats à attendre de l'activité économique de la nation si on laisse se développer les tendances constatées en fin d'année et sans modification des facteurs connus ;

les incidences prévisibles sur ces résultats des différentes mesures que pourrait prendre le Gouvernement en cours d'année pour modifier ces tendances et les infléchir vers les buts que se propose d'atteindre son programme de politique économique.

(1) Le Conseil économique et social a adopté l'ensemble du texte de cet avis par un vote au scrutin public par 159 voix, contre 1 et 3 abstentions (voir le résultat du scrutin en annexe).

(2) Le membre de phrase « et peut être un moyen d'information pour les entreprises et les organisations économiques et sociales » résulte de l'adoption de deux amendements par des votes à main levée. Le texte initial était le suivant : « et peut être pour les entreprises un moyen utile de gestion ».

(3) Le membre de phrase « elle ne permet d'autre part que des comparaisons incertaines avec les statistiques étrangères » a été ajouté à la suite de l'adoption d'un amendement par un vote à main levée.

(1) Le mot « statistiques » a été ajouté à la suite de l'adoption d'un amendement par un vote à main levée.

(2) Cet alinéa résulte de l'adoption de deux amendements par des votes à main levée.

(3) Le Conseil économique et social a rejeté par un vote à main levée un amendement tendant à ajouter le membre de phrase suivant : « ...sur la base des réalités économiques, notamment des prix de revient et de la consommation. »

ANNEXE A L'AVIS

SCRUTIN N° 1

Sur l'ensemble du projet d'avis.

Nombre de votants..... 163

Ont voté pour..... 159
A voté contre..... 1
Se sont abstenus..... 3

Le Conseil économique et social a adopté.

Ont voté pour (159).

Groupe des travailleurs :

C. F. T. C. — MM. Alidières, Baudet, Braun, Cavelier, Charuau, Chaulet, Descamps, Jeanson, Lagandré, Levard, Liénart, Mathevet, Quirin, Sulter, Mme Troisgros.

C. G. T. — MM. Barjonet, Carroué, Dautriche, Delon, Duret, Ehni, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Miniou, Monjauvis, Treins.

C. G. T.-F. O. — MM. Ammour, Babau, Beyaert, Blaise, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Delaplace, Richard, Sidro, Tribié, Ventejol.

C. G. C. — MM. Aguilhon, Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

Groupe des entreprises privées. — MM. Ansieau, Belrachid, Charvet, Defond, Deleau (G.), Demmerlé, Ducros, Dumont, Glotin, Goudaert, Halff, Kruger, Laguionie, Lalou, Lemaire-Audoire, Mersch, Meunier, Paquette, Parfait, Pisson, Prêcheur, Rogliano, De Rosen, Saintigny, Tassin de Montaigu, Tiné, Trocmé.

Groupe de l'agriculture. — MM. Beghain, Bidau, Biset, de Boissard, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chégut, Collet, Dalle, Debatisse, Deleau (J.), Desbarats, Du Douet de Graville, Ferté, Forget, Guellati, Guy-Charon, Lacaille, Lescourret, Najah, Nové-Josserand, Pateau, Robin, Van Graefschepe.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Brémond, Le Hénaff, Lutfalla, Moch, Verret.

Groupe de l'artisanat. — MM. Chareille, Chopin, Colomer, Dallant, Duhamel, Jeudon, Lecœur, Ressicaud, Séné.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — MM. Alexandre, Aumonier, Byé, Dumontier, Goussault, Laurens, May, Mercier, Perroux, Ramonet, Sauvy, Vallon.

Groupe de l'U. N. A. F. — MM. Dary, Houist, Leroy, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe de la coopération. — MM. Antoni, Benoist, Durand, Gaussel, Lamy, Martin, Raffarin.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. — MM. Buy, Jourdain, Lafond, Legasse, Petit, Sanglier.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Aubé, Gaumont, Junillon, Laurent-Eynac, Malbrant.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — MM. Boucoiran, Chardonnet, Durand-Réville, Gravier, Langlet, de Maud'huy, Martial, Millot, Polti, Senet.

A voté contre (1).

Groupe des entreprises privées. — M. Gingembre.

Se sont abstenus (3).

Groupe des entreprises privées. — MM. Cagniard, Guillard, Stoll.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.